

RAPPROCHEMENTS - COLLABORATIONS - FUSION

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
Votations du 30 novembre 2008	8
Bräunlingen / Tirage final du 24 ^e concours 1700	9
Abfall – INFO – Déchets	10
Révision de la loi sur le droit de cité fribourgeois	11
Gesamtrevision der Ortsplanung	12 13 14
Des santons à Fribourg	15
Fribourg: au carrefour des énergies	16
Le site sportif de Saint-Léonard (SSSL) se profile	17
4 ^e édition du Festival de soupes	18
«Un million d'étoiles»	19
Prix sportifs 2007 de la Ville de Fribourg	20
Fermeture des routes forestières	21
A la Bibliothèque In der Bibliothek	22
Memento	23 24

Voilà près de 6 mois que la question de la création de l'Agglomération a été soumise à la décision des 10 communes concernées.

Le 1^{er} juin, les citoyens de Fribourg ont accepté à une écrasante majorité – plus de 85% – la création de cette agglomération de Fribourg. Ce résultat est un nouveau signe clair, donné par le peuple au Conseil communal, de sa volonté de voir un rapprochement entre la ville de Fribourg et ses communes voisines.

Si le principe d'une agglomération selon la loi cantonale fribourgeoise paraît assez facile à comprendre, ses effets concrets sur le quotidien de chaque personne qui habite dans le périmètre de cette agglomération sont plus difficilement identifiables. C'est aussi

pour cette raison que le Conseil communal veut que les Directions de l'Administration communale soient encore plus actives dans le développement de collaborations effectives et visibles avec les communes voisines. Si certains projets sont déjà aboutis, par exemple dans le domaine de la gestion de réseaux de distribution d'eau potable, plusieurs projets sont en cours d'analyse et certains proches d'un résultat positif. Mais ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué; je me vois donc contraint de me contenter de vous donner l'envie d'en savoir plus, mais ne peux vous en dire plus.

Le but de ces lignes est de vous garantir qu'avec mes collègues du Conseil communal et l'ensemble

des cadres de l'Administration communale nous ne restons pas inactifs dans le domaine des rapprochements et des collaborations. Il en va non seulement de la possibilité de réduire certains coûts, mais également de rendre plus facile à tous la compréhension, par des démonstrations concrètes, que notre avenir passe par des rapprochements et des collaborations. Cela, aujourd'hui dans un environnement de contacts bilatéraux pour, à terme, mener à la mise en commun de nos destins, via la fusion des communes du Centre cantonal.

Charles de Reyff

CONCOURS

«Coup d'œil
sur les villes Zähringen»

Charmante bourgade de la Forêt-Noire, Sankt Peter renferme en sa majestueuse église baroque le tombeau de plusieurs ducs de Zähringen, dont celui du fondateur de notre ville de Fribourg. Qui est donc ce fondateur?

Réponse jusqu'au 20 décembre 2008 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg, ou à concours1700@ville-fr.ch

249 3/10



WETTBEWERB

«Die Zähringerstädte
im Blickpunkt»

Das bezaubernde Klosterdorf St. Peter im Schwarzwald birgt in seiner majestätischen Barockkirche die Grabstätten mehrerer Zähringerherzöge, darunter auch das Grab des Gründers unserer Stadt Freiburg. Wie heisst dieser Gründer?

Antwort bis 20. Dezember 2008 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

Les
Concerts de l'Avent
 de Villars-sur-Glâne
 2008

Les 30 novembre,
 7, 14 et 21 décembre

Eglise paroissiale
 17 heures



Elle arrive la Saint-Nicolas...

Samedi, le 6 décembre
 prochain, Saint Nicolas sera
 de retour!

Flânez à travers le marché,
 assistez au cortège traditionnel
 et laissez ressurgir vos rêves
 d'enfant! Fête populaire, cortè-
 ge (17 h) et marché au cœur
 du Bourg.



[Photo AVF]

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a pris acte de la démission du Conseil général de MM. Alain Zurkinden et Pierre Rime et proclamé élu M. Stéphane Galley, premier des viennent-ensuite de la liste de l'UDC;
- a pris acte de la démission de la Commission de la circulation chargée des problèmes des piétons de M^{me} Michèle Courant et désigné M^{me} Juliet Harding pour l'y remplacer;
- a pris acte de la démission du Comité de pilotage de l'Agenda 21 local de M. Jean Baeriswyl;
- a décidé de ne pas organiser de marché étendu de la Saint-Nicolas sur plusieurs jours en 2008, le marché traditionnel ayant lieu comme d'habitude le samedi 6 décembre 2008;
- a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral pour la prochaine consultation populaire du 30 novembre 2008;
- a répondu à la consultation du Service des forêts et de la faune au sujet de la révision partielle de l'ordonnance fédérale sur les réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs et la création d'une réserve d'importance nationale au lac de Pérolles, ainsi qu'à celle relative au projet de modification de la durée des vacances pour le personnel enseignant;
- a inauguré un pavillon d'information sur le chantier de la salle de spectacle, ouvert au public chaque premier et troisième samedi du mois, de 13 h à 16 h, et

- remis à l'architecte une capsule temporelle, renfermant les plans et divers documents, à couler dans le béton de la salle de spectacle;
- a autorisé la permutation des ouvertures nocturnes jusqu'à 21 heures des jeudis 25 décembre 2008 et 1^{er} janvier 2009 aux lundis 22 et 29 décembre 2008;
- a pris acte de l'organisation du service d'hiver de la Voirie pour la saison 2008-2009;
- a décidé la fermeture au transit de la zone piétonne de Pérolles par la pose de poteaux métalliques à la rue Saint-Paul, à l'intersection avec la rue Frédéric-Chaillet;
- a autorisé l'élaboration d'un plan d'aménagement de détail avec demande préalable, dans le périmètre délimité par la route de la Fonderie, la route Saint-Nicolas-de-Flüe et les voies CFF;
- a décidé d'adhérer au projet e-LP/Themis en tant que ville pilote avec l'Office des poursuites de la Sarine, dès le 1^{er} janvier 2009;
- a décidé le versement d'une subvention extraordinaire et unique de 10 000 francs pour l'organisation d'une émission de Musikanntenstadl 2009 à Forum Fribourg;
- a décidé l'adaptation du tarif et des horaires des parcomètres des quartiers de l'Auge et de la Neuveville.

Site Internet de la Ville de Fribourg
www.ville-fribourg.ch

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- nimmt den Rücktritt von Alain Zurkinden und Pierre Rime aus dem Generalrat zur Kenntnis und erklärt Stéphane Galley, Erstanachfolger auf der SVP-Liste, als gewählt;
- nimmt den Rücktritt von Michèle Courant aus der Verkehrskommission für Fussgängerprobleme zur Kenntnis und ernennt Juliet Harding zu ihrer Nachfolgerin;
- nimmt den Rücktritt von Jean Baeriswyl aus dem Steuerungskomitee der lokalen Agenda 21 zur Kenntnis;
- beschliesst, im Jahr 2008 auf die Durchführung eines mehrtägigen Nikolausmarktes zu verzichten, so dass der traditionelle Markt wie gewohnt am Samstag, dem 6. Dezember 2008, stattfindet;
- ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der eidgenössischen Volksabstimmung vom 30. November 2008 eingereicht wurden;
- nimmt Stellung in der Vernehmlassung des Amtes für Wald, Wild und Fischerei hinsichtlich der Teilrevision der Bundesverordnung über die Wasser- und Zugvogelreservate und die Schaffung eines Schutzgebiets von nationaler Bedeutung am Pérollessee sowie hinsichtlich des Entwurfs zur Änderung der Feriendauer des Lehrpersonals;
- eröffnet einen Informationspavillon auf der Baustelle des Gastspielhauses, der jeden ersten und dritten Samstag des Monats von 13 bis 16 Uhr für das Publikum

- geöffnet ist, und übergibt dem Architekten eine Zeitkapsel mit den Bauplänen und weiteren Dokumenten, die in den Beton des Gastspielhauses eingegossen wird;
- gestattet die Verlegung der Abendverkäufe bis 21 Uhr von den Donnerstagen, 25. Dezember 2008, und 1. Januar 2009, auf die Montage, 22. und 29. Dezember 2008;
- nimmt Kenntnis von der Organisation des Winterdienstes des Strasseninspektorats für die Saison 2008–2009;
- beschliesst die Schliessung der Fussgängerzone Pérolles für den Durchgangsverkehr durch die Aufstellung von Metallpollern in der Rue Saint-Paul an der Kreuzung mit der Rue Frédéric-Chaillet;
- gestattet die Erarbeitung eines Detailbebauungsplans mit Vorprüfungsgesuch in dem Perimeter, der von der Route de la Fonderie, der Route Saint-Nicolas-de-Flüe und den SBB-Gleisen gebildet wird;
- beschliesst, sich mit dem Betreibungsamt des Saanebezirks ab 1. Januar 2009 als Pilotstadt an dem Projekt eSchKG/Themis zu beteiligen;
- beschliesst die Zahlung einer ausserordentlichen und einmaligen Subvention von 10 000 Franken für die Organisation einer Sendung des Musikanntenstadl 2009 im Forum Fribourg;
- beschliesst die Anpassung des Tarifs und der Parkzeiten der Parkuhren im Au- und Neustadtquartier.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin octobre 2008, la population légale de la ville était de 34 406 habitants, en augmentation de 231 personnes par rapport à la fin septembre 2008 (34 175). Sur ce nombre, 23 176 personnes étaient d'origine suisse (+63), 11 230 d'origine étrangère (+168). La population en séjour était, au 31 octobre 2008, de 2618, soit en diminution de 67 (2685). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin octobre 2008, de 37 024 (36 860).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 octobre 2008, la ville de Fribourg comptait 863 chômeurs (–18), pour un taux de 4,7 % (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une diminution par rapport à septembre 2008 (4,8 %). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,1 % de la population active, ce qui représente 1493 personnes (+48).

Hausse d'impôts? Economies drastiques?

CONSEIL GÉNÉRAL

Le 6 octobre dernier, le Conseil général a tenu une séance de relevée consacrée pour l'essentiel à un débat sur le plan financier 2009-2013 et à l'élection de trois conseillers d'agglomération.

Une élection mouvementée

Suite à l'élection au comité de l'agglomération de MM. P.-A. Clément, J. Bourgnicht et de M^{me} M. Genoud-Page, le Conseil général était appelé à désigner trois nouveaux conseillers d'agglomération, dont deux représentants du Conseil communal, puisque les statuts de l'agglomération stipulent que deux conseillers communaux par commune sont membres de cette assemblée. Il y avait donc quasi-obligation d'élire M^{me} M.-T. Maradan Ledergerber et M. C. de Reyff.

Restait un troisième siège. Pour succéder à M^{me} Genoud-Page, le groupe chrétien-social/Ouverture présenta la candidature de M. P. Wandeler. M^{me} B. Ackermann-Clerc rappela que les partis avaient convenu en début d'été d'une répartition paritaire des sièges du Conseil d'agglomération entre la droite et la gauche. Pour le PCSO, cela signifiait la possibilité de disposer de deux sièges. Au nom du groupe libéral-radical, M^{me} A. de Weck présenta la candidature de M. J.-J. Marti, président du Conseil général. Suite à l'élection de deux représentants de la gauche au comité, l'équilibre global entre les deux camps est rompu. Il y a donc lieu d'élire un représentant supplémentaire de la droite et du centre au Conseil général. Outre les deux conseillers communaux, ce fut M. Marti qui l'emporta, après un scrutin qui dut être répété, suite à une erreur de décompte.

Plan financier

Chaque année, le Conseil communal doit désormais présenter un plan financier actualisé. Préparé avant l'été en fonction des données

du moment, le document dut être entièrement revu à la mi-septembre au vu de l'évolution de la conjoncture financière et économique, ainsi que des décisions du Grand Conseil diminuant le barème fiscal. Comme le releva M^{me} Genoud-Page, directrice des Finances, «*ces éléments ont des incidences considérables sur nos recettes fiscales, près de 5 millions de francs pour 2009*».

Par la voix de son président, M. J. Clerc, «*la Commission financière constate que l'excédent de charges cumulé est passé de 12 millions de francs pour la période 2008 à 2012 à 44 millions de francs pour la période 2009-2013. Le déficit annuel moyen est de l'ordre de 9 millions de francs*». Il frôle ou dépasse la cote d'alerte, au-delà de laquelle la hausse est légalement obligatoire.

Quelles mesures prendre? Pour M. M. Ducrest (PDC), le Conseil communal s'était engagé, l'an passé, à s'en tenir à une progression annuelle des charges de personnel de 1,5%, mais annonce une hausse de 3% pour 2009. A l'Exécutif de trouver de nouvelles voies pour assainir les finances communales. La Commune devrait envisager de se séparer de bâtiments qui lui appartiennent, mais dont elle n'a pas besoin. Il est aussi impératif que l'Etat prenne en considération notre situation particulière de ville-centre dans les clefs de répartition des charges et des recettes.

Non à la hausse d'impôt

«*Une fois de plus, relève M. G. Gaillard (PLR), le Conseil communal revient sur toute la question de la péréquation intercommunale défavorable à la ville-centre. C'est certainement vrai, mais ne serait-il pas honnête de mentionner aussi les aspects positifs liés à cette si-*

tuation?» Le plan financier est sur le papier réaliste, mais il est utopique de croire qu'il se traduira dans les faits. «*Une hausse de l'impôt étant totalement hors de question, c'est lors des prochains budgets qu'il conviendra de corriger le tir*». Ce sera la tâche ingrate du Conseil communal de non seulement contenir les charges, mais de les réduire.

M. S. Peiry (UDC) de remarquer que sous prétexte des effets positifs attendus de la mise en œuvre de la nouvelle péréquation financière, le Conseil communal a combattu toute idée de mesures d'économies: «*Du moment que nous sommes incapables de présenter des budgets équilibrés en période de forte croissance, il ne faut pas s'étonner d'avoir des déficits abyssaux en période de récession*». Dans ce contexte, les baisses fiscales décidées par le Grand Conseil sont les bienvenues. Elles améliorent le pouvoir d'achat de la classe moyenne et la compétitivité des PME en n'ayant qu'un impact limité sur les recettes des communes. Le groupe UDC combattra, par référendum si nécessaire, toute hausse de l'impôt communal.

Non à une ville morte

La réplique socialiste vient de la bouche de M. T. Steiert. Les partis de droite n'assument pas les conséquences sur les finances communales des décisions prises par leurs représentants au Grand Conseil et surtout ne présentent aucune piste sérieuse d'économies. «*Dans un proche avenir, la question sera la suivante: Voulez-vous le maintien de prestations avec une fiscalité en mesure de les financer ou voulez-vous renoncer à des prestations avec des impôts allégés?*» En d'autres termes, il faudra choisir entre «*Fribourg,*

ville forte ou Fribourg, ville morte. Le parti socialiste a fait son choix».

Le groupe chrétien-social/Ouverture aussi, ajoute M^{me} B. Ackermann-Clerc: «*Il n'est pas question de couper dans les services à la population, ni de léser le personnel communal, ni encore moins de retarder la mise en place de la deuxième année d'école enfantine. Notre groupe accepte l'idée d'un relèvement de l'impôt communal*».

Quant aux Verts, ils prennent acte, dira M^{me} R. Strobel, que «*notre situation financière n'est pas mauvaise, mais misérable. Le plus grave, c'est que le Conseil communal se complaise dans l'inaction. Il semble attendre que l'excédent de charges dépasse les produits de plus de 5% et que, puisque la loi sur les communes l'exige, on soit obligé d'avaler la hausse d'impôt*».



Rédactrice responsable

Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville

Adresse

1700, Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
Place de la Gare 5
1700 Fribourg
Tél. 026 347 30 03
Fax 026 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 21 849 exemplaires

Steuererhöhung? Drastische Einsparungen?

GENERALRAT

Im Mittelpunkt der Sitzung des Generalrats vom 6. Oktober 2008 standen hauptsächlich eine Diskussion über den Finanzplan 2009-2013 und die Wahl von drei Agglomerationsräten.

Eine stürmische Wahl

Nach der Wahl von Pierre-Alain Clément, Jean Bourgnonecht und Madeleine Genoud-Page in den Agglomerationsvorstand hatte der Generalrat drei neue Agglomerationsräte zu ernennen, darunter zwei Vertreter des Gemeinderats, da die Statuten der Agglomeration vorschreiben, dass pro Gemeinde zwei Gemeinderäte Mitglied dieser Versammlung zu sein haben. Damit bestand gleichsam der Zwang, Marie-Thérèse Maradan Ledergerber und Charles de Reyff zu wählen.

Blieb ein dritter Sitz. Als Nachfolger von Madeleine Genoud-Page präsentierte die Fraktion der Christlichsozialen/Öffnung die Kandidatur von Philippe Wandeler. Béatrice Ackermann-Clerc erinnerte daran, dass die Parteien sich Anfang Sommer geeinigt hatten, die Sitze des Agglomerationsrats gleichmässig zwischen der Rechten und der Linken zu verteilen. Für die CSPÖ bedeutete dies die Möglichkeit, über zwei Sitze zu verfügen. Im Namen der freisinnigen Fraktion präsentierte Antoinette de Weck die Kandidatur von Generalratspräsident Jean-Jacques Marti. Da zwei Vertreter der Linken in den Vorstand gewählt wurden, sei das globale Gleichgewicht zwischen den beiden Lagern zerstört. Man müsse folglich einen weiteren Vertreter der Rechten und des Zentrums wählen. Neben den beiden Gemeinderäten wurde schliesslich in einer Abstimmung, die wegen eines Zählfehlers wiederholt werden musste, Jean-Jacques Marti gewählt.

Finanzplan

Alljährlich hat der Gemeinderat einen aktualisierten Finanzplan vorzulegen. Vor dem Sommer gemäss den damaligen Vorgaben vor-

bereitet, musste der Plan Mitte September aufgrund der Entwicklung der Finanz- und Wirtschaftskonjunktur sowie der Beschlüsse des Grossen Rats zur Senkung der Steuersätze vollständig überarbeitet werden. Wie Finanzdirektorin Genoud-Page betonte, *«haben diese Elemente erhebliche Auswirkungen, für 2009 in Höhe von fast 5 Millionen Franken, auf unsere Steuereinkünfte.»*

Vertreten durch ihren Präsidenten, John Clerc, *«stellt die Finanzkommission fest, dass der kumulierte Ausgabenüberschuss von 12 Millionen Franken für die Periode 2008-2012 auf 44 Millionen Franken für die Periode 2009-2013 gestiegen ist. Das durchschnittliche Jahresdefizit beträgt 9 Millionen Franken.»* Es hat die Alarmgrenze erreicht oder bereits überschritten, jenseits der eine Steuererhöhung gesetzlich vorgeschrieben ist.

Welche Massnahmen ergreifen? Laut Michel Ducrest (CVP) hatte sich der Gemeinderat letztes Jahr verpflichtet, sich auf einen jährlichen Anstieg der Personalkosten um 1,5% zu beschränken, doch nun kündigt er für 2009 einen Anstieg um 3% an. Die Exekutive muss neue Wege finden, um die Finanzen der Gemeinde zu sanieren. Die Gemeinde müsse sich von Gebäuden trennen, die ihr gehören, die sie jedoch nicht mehr benötigt. Es sei zudem geboten, dass der Kanton unsere besondere Situation als Zentrumsstadt in den Verteilungsschlüsseln für Ausgaben und Einnahmen berücksichtigt.

Nein zur Steuererhöhung

«Einmal mehr», hebt Georges Gaillard (FDP) hervor, *«kommt der Gemeinderat auf die Frage des für die Zentrumsstadt ungünstigen interkommunalen Finanz-*

ausgleichs zurück. Das mag zwar stimmen, doch wäre es nicht ehrlich, auch die positiven Aspekte dieser Situation zu erwähnen?» Auf dem Papier sei der Finanzplan realistisch, doch wäre es utopisch zu glauben, dass sich dies ebenfalls in den Fakten niederschlagen würde. *«Da eine Steuererhöhung auf keinen Fall in Frage kommt, sind bei den nächsten Voranschlägen entsprechende Korrekturen vorzunehmen.»* Es wird die undankbare Aufgabe des Gemeinderats sein, die Ausgaben nicht nur in Schranken zu halten, sondern zu reduzieren.

Laut Stéphane Peiry (SVP) hat der Gemeinderat jede Idee von Sparmassnahmen bekämpft, indem er die erwarteten positiven Auswirkungen der Umsetzung des neuen Finanzausgleichs als Vorwand benutzte. *«Wenn wir unfähig sind, in Zeiten starken Wachstums ausgeglichene Voranschläge zu präsentieren, ist es nicht erstaunlich, dass wir in Zeiten der Rezession schlimmsten Defiziten gegenüberstehen.»* In diesem Zusammenhang seien die vom Grossen Rat beschlossenen Steuersenkungen willkommen. Sie verbesserten die Kaufkraft der mittleren Klasse und die Wettbewerbsfähigkeit der KMU, hätten jedoch nur eine beschränkte Auswirkung auf die Einnahmen der Gemeinden. Die SVP-Fraktion werde jede Erhöhung der Gemeindesteuer bekämpfen, wenn es sein müsse, per Referendum.

Nein zu einer toten Stadt

Als Fraktionssprecher der SP weist Thierry Steiert darauf hin, dass die Rechtsparteien die Auswirkungen der von ihren Grossräten getroffenen Beschlüsse auf die Gemeindefinanzen nicht tragen wollen und vor allem keine seriöse Sparmöglichkeit vorschlagen. *«In naher Zukunft wird die Frage lau-*

ten: Wollen Sie den Beibehalt von Leistungen mit einer Steuerbelastung, die deren Finanzierung erlaubt, oder wollen Sie mit niedrigen Steuern auf Leistungen verzichten?» Anders gesagt, müsse man sich entscheiden zwischen *«Freiburg als starker Stadt oder Freiburg als toter Stadt. Die SP hat ihre Wahl getroffen.»*

Dies hätte auch die Fraktion der Christlichsozialen/Öffnung getan, erklärt Béatrice Ackermann-Clerc: *«Es ist ausgeschlossen, die Leistungen an die Bevölkerung zu kürzen, das Gemeindepersonal zu benachteiligen oder gar die Einrichtung des zweiten Kindergartenjahrs zu verzögern. Unsere Fraktion spricht sich für eine Anhebung der Gemeindesteuern aus.»*

Was die Grünen betrifft, so nehmen sie, wie Regula Strobel erklärt, zur Kenntnis, dass *«unsere finanzielle Lage nicht schlecht, sondern miserabel ist. Am bedenklichsten ist, dass der Gemeinderat in Untätigkeit verharret. Er scheint darauf zu warten, dass der Ausgabenüberschuss die Einnahmen um mehr als 5% überschreitet und man daher aufgrund der Bestimmungen des Gemeindegesetzes gezwungen ist, die Steuererhöhung hinzunehmen.»*


Tel 143

La Main Tendue
Die Dargebotene Hand
CP / PF 963
1701 Fribourg

VOTATIONS DU 30 NOVEMBRE 2008



Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **30 novembre 2008**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s):

1. VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine»?
2. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour un âge de l'AVS flexible»?
3. Acceptez-vous l'initiative populaire «Droit de recours des organisations: Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse!»?
4. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse»?
5. Acceptez-vous la modification du 20 mars 2008 de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants)?

2. VOTATION CANTONALE

- a) Acceptez-vous l'initiative constitutionnelle «Fumée passive et santé» du 13 décembre 2006?
- b) Acceptez-vous le contre-projet du Conseil d'Etat et du Grand Conseil du 20 juin 2008?
- c) Lequel des deux textes, en cas d'acceptation de l'initiative constitutionnelle et du contre-projet, doit entrer en vigueur?

OÙ?

Le Bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice.

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17 h 00. Dès vendredi 17 h 00 et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h 00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C5.
 - L/les enveloppe(s) de vote (format C5) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: **mardi 25.11.2008, à 12 heures.**

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: **dimanche 30.11.2008, à 12 heures.**

ABSTIMMUNG VOM 30. NOVEMBER 2008

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom 30. November 2008 werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

1. EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. Wollen Sie die Volksinitiative «Für die Unverjährbarkeit pornografischer Straftaten an Kindern» annehmen?
2. Wollen Sie die Volksinitiative «Für ein flexibles AHV-Alter» annehmen?
3. Wollen Sie die Volksinitiative «Verbandsbeschwerderecht: Schluss mit der Verhinderungspolitik – Mehr Wachstum für die Schweiz!» annehmen?
4. Wollen Sie die Volksinitiative «Für eine vernünftige Hanf-Politik mit wirksamem Jugendschutz» annehmen?
5. Wollen Sie die Änderung vom 20. März 2008 des Bundesgesetzes über die Betäubungsmittel und die psychotropen Stoffe (Betäubungsmittelgesetz) annehmen?

2. KANTONALE VOLKSABSTIMMUNG

- a) Wollen Sie die Verfassungsinitiative «Passivrauchen und Gesundheit» vom 13. Dezember 2006 annehmen?
- b) Wollen Sie den Gegenvorschlag des Staatsrats und des Grossen Rates vom 20. Juni 2008 annehmen?
- c) Falls sowohl die Verfassungsinitiative als auch der Gegenvorschlag angenommen werden: Welcher der beiden Texte soll in Kraft treten?

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Samstag	10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 bis 12.00 Uhr

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR, jede stimmberechtigte Person kann ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag um 17 Uhr bis spätestens Sonntag um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 St-GB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: **Dienstag, 25.11.2008, um 12 Uhr.**

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: **Sonntag, 30.11.2008, um 12 Uhr.**

Coup d'œil sur les villes Zaehringen (2)



Deuxième cité à être évoquée dans notre petit tour d'horizon des villes Zaehringen, Bräunlingen, sur les bords de la Breg – un affluent du Danube –, se situe dans le district de Baar, dans le parc naturel du sud de la Forêt-Noire, au sud-ouest de l'Etat fédéral allemand de Bade-Wurtemberg.

Commune de 6200 habitants, sur une surface de 6200 hectares, Bräunlingen comporte aussi cinq petits villages – Bruggen, Mistelbrunn, Unterbränd, Döggingen, et Waldhausen –, qui bénéficient



Hôtel de Ville de Bräunlingen.

d'une situation en pleine nature, la moitié du territoire communal étant occupée par la forêt. La verdure, la campagne et le climat favorable incitent évidemment à la promenade ou à la randonnée. Les touristes l'ont bien compris, qui viennent nombreux passer des vacances à la ferme, ou encore s'adonner à des activités sportives. A signaler, dans le hameau d'Unter-

bränd, le petit lac de Kirnberg, alimenté par une eau de source chaude, pour une baignade particulièrement agréable...

Bräunlingen a fêté en 2005 le 700^e anniversaire de sa première désignation en tant que ville, alors enclave autrichienne. Les Zaehringen, environ cent ans plus tôt, soit vers 1200, y avaient déjà installé une fortification et quatre portes,



Marathon de la Forêt-Noire.



Armoiries de Bräunlingen.

ces dernières disparaissant au fil du temps. Parmi les richesses patrimoniales dignes d'intérêt, relevons l'église millénaire de Saint-Remigius – église mère de la région de Baar – et celle, centenaire, de Notre-Dame du Carmel.

Au cours de l'année, Bräunlingen fait preuve d'un grand dynamisme économique, associatif et culturel. A noter, dans ce cadre, une particulière ferveur lors du carnaval, un goût prononcé pour les divers aspects d'un folklore vivant, des courses internationales de moto sur piste en herbe, une grande manifestation de musique de rues, une importante fête d'automne fin octobre ou encore, chaque deuxième week-end d'octobre, le célèbre marathon de la Forêt-Noire, datant déjà de 1967.

Tirage final du 24^e concours de 1700

«LE FRIBOURG DES INVENTEURS» «FREIBURG UND SEINE ERFINDER»

Le 10 novembre dernier, l'ancien Hôpital des Bourgeois accueillait les nombreux participants au traditionnel concours annuel de 1700. Après la diffusion du film réalisé par Men Lareida en 2005 et intitulé «Jo Siffert, live fast die young», M. Pierre-Alain Clément, syndic de la Ville de Fribourg, procéda au tirage au sort devant désigner les heureux gagnants de cette vingt-quatrième édition.

Souhaitant faire mieux connaître le génie inventif des Fribourgeois, ce concours proposait aux lecteurs de 1700 de partir à la (re)découverte de personnalités célèbres ou parfois moins connues des habitants de la ville qui ont inventé, découvert ou réalisé quelque chose pour la première fois, dans les domaines les plus divers. Ce sont successivement Etienne Eggis, écrivain, Joseph Chaley, ingénieur et bâtisseur de ponts, Guillaume Ritter, ingénieur et concepteur du

barrage de la Maigrauge, François Birbaum, peintre et créateur des œufs Fabergé, Louis d'Affry, 1^{er} landamman de Suisse, Paul Girod, ingénieur chimiste et pionnier de l'industrie, Jean Tinguely, peintre et sculpteur, Wilhelm Kaiser, entrepreneur et créateur de Chocolat Villars, Michel Plancherel, mathématicien et inventeur d'un théorème portant son nom, et Joseph Siffert, pilote automobile, qui ont été présentés dans leur cadre historique et leur influence sur le développement de notre cité.

Grand succès

Cette édition, comme les précédentes, a connu un beau succès. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux Archives de la Ville et à M. Alain-Jacques Tornare, historien. La possibilité de répondre aux questions par courriel a également favorisé la participation à ce concours.

Le premier prix, d'une valeur de 513 francs, consistait en un abonnement *Frimobil, zone 10*, offert par la CUTAF, tandis que les deuxième, troisième, quatrième et cinquième prix étaient constitués de différents lots de vin de la Bourgeoisie, accompagnés du livre récemment paru, à savoir l'ouvrage collectif du 850^e «Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles».

Les gagnants

Le tirage au sort des gagnants du concours annuel qui, rappelons-le, avaient à répondre correctement aux dix questions posées, a donné les résultats suivants:

- 1^{er} prix: M^{me} Nelly Bussard
- 2^e prix: M^{me} Cécile Stempf
- 3^e prix: M^{me} Myriam Gurny
- 4^e prix: M. Willy Roulin
- 5^e prix: M^{me} Betty Roubaty



L'un des gagnants du concours général de cette année, M. Willy Roulin, en compagnie de M. Pierre-Alain Clément, syndic de la Ville de Fribourg.

Bravo aux gagnants et un grand merci à tous nos sponsors, ainsi qu'aux participants, parmi lesquels beaucoup de fidèles, que nous espérons retrouver l'année prochaine pour le tirage au sort général.

Abfall - INFO - Déchets



L'apprentissage du tri des déchets à l'école

Réduire les déchets et recycler les différents matériaux sont des gestes qui s'apprennent dès le plus jeune âge. Cela fait partie de l'éducation à la maison et également à l'école. Le Service de la voirie soutient les enseignants des écoles primaires et secondaires de la ville en leur mettant à disposition du matériel didactique et en leur proposant des activités et des visites en rapport avec le thème.

La mallette pédagogique *Que faire des déchets?*

Le Service de la voirie a conçu une toute nouvelle mallette pédagogique sur le thème des déchets. Son objectif pédagogique est de sensibiliser les enfants au thème des déchets et leur faire comprendre l'importance du tri et du recyclage pour notre environnement et pour une ville propre.

La mallette contient des livres et des brochures sur les thèmes de la consommation et des déchets, des DVD avec différents films sur le recyclage, des jeux, ainsi que des échantillons de déchets recyclés. Des fiches thématiques, réunies dans un classeur et sur un CD, expliquent aux élèves la provenance des différents matériaux et l'utilité de leur recyclage pour économiser des ressources et de l'énergie. Chaque fiche comprend également des conseils pratiques sur l'élimination de ces déchets en ville de Fribourg, que ce soit par des ramassages, aux points de récolte dans les quartiers ou au dépôt communal des Neigles.

Les mallettes ont été conçues en français et en allemand et un exemplaire a été remis à chaque école primaire de la Ville, afin d'être utilisé dans les classes.

Les activités et visites

Pour mettre la théorie en pratique, les classes de la Ville ont la possibilité de visiter la déchetterie centrale située au dépôt communal des Neigles. Les élèves apprennent à connaître et à différencier les types de déchets et l'importance du tri et du recyclage corrects. Ils peuvent observer comment les bennes remplies de bouteilles en verre vides, ou d'autres matériaux, sont chargés sur les camions pour être acheminés vers les usines de recyclage.

Le Service de la voirie propose également aux enseignants un soutien pour l'organisation d'activités autour du thème des déchets dans leur école, au point de récolte situé dans le quartier, en compagnie du cantonnier ou d'autres personnes concernées. Il s'agit également de sensibiliser les enfants à la propreté des rues et des places publiques, et à leur faire respecter le travail du personnel de nettoyage.

Abfalltrennung beginnt in der Schule

Der richtige Umgang mit Abfall muss von klein auf gelernt werden und gehört zur Erziehung sowohl daheim als auch in der Schule. Das Strasseninspektorat unterstützt die Lehrpersonen der Primar- und Sekundarschulen der Stadt und stellt ihnen einen neuen Medienkoffer «Abfall» zur Verfügung und bietet ihnen diverse Besichtigungen und Aktivitäten im Zusammenhang mit dem Thema an.

Der Medienkoffer *Wohin mit den Abfällen?*

Der neue Medienkoffer zum Thema Abfall wurde vom Strasseninspektorat der Stadt Freiburg konzipiert. Er hat zum Ziel, Kinder und Jugendliche zum Thema Abfall zu sensibilisieren und ihnen die Wichtigkeit des richtigen Trennens und Wiederverwertens für unsere Umwelt und für eine saubere Stadt aufzuzeigen.

Der Medienkoffer enthält Bücher und Broschüren zu den Themen Konsum und Abfall, DVD's mit Filmen zum Recycling, Spiele sowie Muster von wiederverwerteten Materialien. Der Ordner sowie eine CD enthalten einzelne Informationsblätter zu den verschiedenen Abfallarten wie Glas, PET, Sonderabfälle usw. Neben Informationen zu Herkunft und Recycling der Materialien werden auch praktische Tipps zur Entsorgung der Abfälle in der Stadt Freiburg aufgezeigt – sei es durch Sammlungen, an den Quartiersammelstellen, im Gemeindedepot Neigles oder im Handel.

Die Medienkoffer wurden sowohl in deutsch als auch in französisch geschaffen und im Oktober dieses Jahres an alle Primarschulen der Stadt Freiburg verteilt.

Aktivitäten und Visiten

Die Umsetzung der Theorie in die Praxis ist wichtig. Primar- und Sekundarschulen der Stadt Freiburg haben die Möglichkeit, die zentrale Sammelstelle in der Stadt Freiburg zu besuchen. Die Schüler und Schülerinnen lernen dabei die verschiedenen Abfallarten kennen und erfahren Nützliches zu deren Recycling. Sie können auch beobachten, wie die mit Glasflaschen oder anderen Materialien gefüllten Mulden zu den Recyclingfirmen abtransportiert werden, wo sie als Rohstoffe für neue Produkte dienen.

Das Strasseninspektorat unterstützt Lehrpersonen ebenfalls bei der Organisation von Aktivitäten in der Schule, um die Quartiersammelstelle, zusammen mit dem Strassenwischer oder anderes. Es ist auch wichtig, Schüler und Schülerinnen zum Thema der Sauberkeit von Strassen und öffentlichen Plätzen zu sensibilisieren und sie die Arbeit des Reinigungspersonals schätzen und respektieren zu lassen.



La mallette pédagogique *Que faire des déchets?*
Der Medienkoffer *Wohin mit den Abfällen?*



La découverte du point de récolte dans le quartier.
Die Entdeckung der Sammelstelle im Quartier.

Bourgeoisie de la Ville de Fribourg / Bürgergemeinde der Stadt Freiburg

RÉVISION DE LA LOI SUR LE DROIT DE CITÉ FRIBOURGEOIS REVISION DES GESETZES ÜBER DAS FREIBURGISCHE BÜRGERRECHT

Le 9 mai 2007, le Grand Conseil fribourgeois a adopté la loi modifiant la loi du 15 novembre 1996 sur le droit de cité fribourgeois (LDCF). Suite à un référendum, la révision a ensuite été soumise au scrutin populaire. Lors des votations du 1^{er} juin dernier, le projet de révision a été accepté. En séance du 24 juin, le Conseil d'Etat a promulgué la loi en fixant son entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2008.

Depuis fin 1996, l'obtention du droit de cité n'était plus automatiquement liée au statut de bourgeois, c'est-à-dire que les personnes au bénéfice du droit de cité d'une commune fribourgeoise ne recevaient pas pour autant, par cette procédure, la bourgeoisie de la commune en question. Elles devaient, si elles désiraient l'obtenir, déposer une demande d'agrégation bourgeoise.

Une des principales nouveautés de cette révision de la loi du 15 novembre 1996 sur le droit de cité fribourgeois est que l'acquisition du droit de cité entraîne également le statut de bourgeois, et cela dès le 1^{er} juillet 2008.

Les personnes qui ont acquis le droit de cité de la Ville de Fribourg entre le 15 novembre 1996 et le 30 juin 2008 font donc également partie de la Bourgeoisie de Fribourg depuis le 1^{er} juillet 2008 sans devoir en demander l'entrée, la loi modifiée prévoyant un effet rétroactif.

Pour la Commune de Fribourg, les personnes devenues bourgeoises par cette révision seront ainsi dorénavant convoquées – à condition qu'elles habitent la Ville – aux Assemblées bourgeoises

siales pour prendre part aux décisions et à la vie de la Bourgeoisie.

Pour des renseignements complémentaires, l'administration bourgeoise se tient volontiers à disposition (026 351 78 04 – bourgeoisie@ville-fr.ch). On peut également consulter les pages «Bourgeoisie» du site internet de la Ville de Fribourg à l'adresse: <http://www.fr.ch/ville-fribourg/bourgeoisie/default.asp>

Am 9. Mai 2007 hat der Freiburger Grosse Rat das Gesetz zur Änderung des Gesetzes über das freiburgische Bürgerrecht (BRG) verabschiedet. Infolge eines Referendums hatte das Freiburger Stimmvolk über die Revision abgestimmt. In der Abstimmung vom 1. Juni 2008 wurde der Revisionsentwurf angenommen. In seiner Sitzung vom 24. Juni hat der Staatsrat das Gesetz mit Inkrafttreten auf den 1. Juli 2008 promulgiert.

Seit Ende 1996 war die Erlangung des Bürgerrechts nicht mehr automatisch mit dem Bürgerstatus verbunden, was bedeutete, dass Personen, die das Bürgerrecht einer Gemeinde erlangten, deshalb noch nicht das Bürgerrecht der entsprechenden Gemeinde erworben hatten. Wollten sie dieses ebenfalls erhalten, mussten sie ein Gesuch um Aufnahme in die Bürgergemeinde stellen.

Eine der wichtigen Neuheiten der Revision des Gesetzes vom 15. November 1996 über das freiburgische Bürgerrecht besteht dar-

in, dass die Erlangung des Bürgerrechts den Bürgerstatus miteinschliesst, und dies ab 1. Juli 2008.

Personen, die zwischen dem 15. November 1996 und dem 30. Juni 2008 das Bürgerrecht der Stadt Freiburg erworben haben, sind seit dem 1. Juli 2008 ebenfalls Mitglied der Freiburger Bürgergemeinde, ohne die Aufnahme beantragen zu haben, da das revidierte Gesetz einen rückwirkenden Effekt vorsieht.

Was die Gemeinde Freiburg betrifft, werden somit in Zukunft Personen, die durch diese Revisi-

on Bürger/-innen geworden sind, unter der Voraussetzung, dass sie in der Stadt wohnen, zu den Bürgerversammlungen eingeladen, um an den Beschlüssen und dem Leben der Bürgergemeinde teilzunehmen.

Für weitere Auskünfte steht die Burgerverwaltung gerne zur Verfügung (026 351 78 04 – bourgeoisie@ville-fr.ch). Sie haben ebenfalls die Möglichkeit, die Seiten «Bürgergemeinde» der Website der Stadt Freiburg zu konsultieren, URL: <http://www.fr.ch/ville-fribourg/de/bourgeoisie/default.asp>



**Adaptez votre vitesse
et restez concentré
pour éviter l'irréparable !**

Für eine Raumordnungspolitik der Stadt Freiburg

GESAMTREVISION DER ORTSPLANUNG

Die Gesamtrevision der Ortsplanung (OP) der Stadt Freiburg verfolgt das Ziel, die Raumordnungspolitik der Gemeinde gemäss den Bestimmungen der kantonalen und eidgenössischen Gesetzgebung für die nächsten fünfzehn Jahre festzulegen.

Bodennutzung, Verkehr, Landschaft und Ortsbild sowie Energie sind die vier Hauptbereiche, mit denen sich diese Revision befasst. Sie werden unter Berücksichtigung neuer Begriffe oder Planungen behandelt. So ist der Begriff der nachhaltigen Entwicklung in allen Prozessphasen präsent, um die Überlegungen in diese Richtung zu lenken und die Lebensqualität in der Stadt zu bewahren oder gar zu verbessern. Die Koordination mit dem Richtplan der Agglomeration Freiburg bei der Behandlung von Themen, die über die Gemeindegrenzen hinausgehen, ist ebenfalls ein wichtiger Punkt. Der Massstab des Quartiers, mehr in seiner morphologischen und sozialen Dimension als in seiner gegenwärtigen politischen oder administrativen Abgrenzung, stellt in zahlreichen Überlegungen einen Bezugswert dar, zum Beispiel bei der Festlegung der Nutzungszonen oder der Grünflächen. Schliesslich werden die Präsenz der Landschaft in der Stadt, insbesondere was die natürlichen Aspekte betrifft, und die visuellen oder funktionalen Beziehungen, die das städtische Umfeld mit ihr eingehen kann, besser berücksichtigt.

Siedlung

Die kantonale Raumplanungspolitik ist auf eine Verstärkung des Kantonszentrums hinsichtlich Bevölkerung und Arbeitsplätzen ausgerichtet.

Entwicklung der richtigen Sektoren

Im Bemühen um nachhaltige Entwicklung sind die Entwicklungssektoren zu bestimmen, nicht nur hinsichtlich ihrer Auswirkung auf ihre natürliche oder überbaute Um-



Neunutzung von Industriebrachen.

gebung, sondern insbesondere auch auf ihre Fähigkeit, einerseits den Verkehr, hauptsächlich von Velofahrern, Fussgängern und öffentlichen Verkehrsbetrieben, wirksam in das Netz zu integrieren, andererseits begrenzte Erschliessungskosten zu verursachen, indem beispielsweise bestehende Infrastrukturen von öffentlichem Interesse genutzt werden.

Mischung der Nutzungen

Mit der Standortbestimmung der Entwicklungssektoren stellt sich sofort auch die Frage ihrer Nutzung. Ganz allgemein wird die Mischung der Nutzungen, die heute auf dem Gebiet der Stadt Freiburg besteht, beibehalten und gefördert. Die Gesamtrevision der Ortsplanung ist bestrebt, die Wechselwirkungen der Nutzungen zu berücksichtigen, um unglückliche Nachbarschaften oder die Erzeugung lästiger Immissionen zu vermeiden.

Für jeden Wohntyp ist eine ausreichende Dichte festzulegen, um die Bodenbeanspruchung der Quartiere zu beschränken und ihnen eine gute Erschliessung durch den öffentlichen Verkehr zu ermöglichen.

Zeitliche Steuerung der Raumentwicklung

Die Festlegung der zukünftigen Entwicklungssektoren ver setzt den Gemeinderat in die Lage, die Raumentwicklung zeitlich zu steuern, unter Berücksichtigung der Entwicklung der Bauzonenreserven und des Bedarfs an neuen Flächen. Der Richtplan der Bodennutzung sieht folglich die Flächen vor, die zur Entwicklung der Gemeinde in den nächsten Jahrzehnten erforderlich sind, und wird von einem Erschliessungsprogramm begleitet, das die Entwicklung und Erschliessung der Bauzone ermöglicht. Um die Entwicklung der Gemeinde bestmöglich zu len-

ken, wird die Gesamtrevision von Richtplänen begleitet, welche die bei zukünftigen Planungen zu berücksichtigenden urbanistischen und funktionalen Grundsätze festlegen.

Neunutzung von Industriebrachen

Mehrere Grundstücke in Tätigkeitszonen, auf denen Bauten stehen, die gegenwärtig ungenutzt sind oder teilweise zu zeitlich beschränkten Zwecken genutzt werden, bieten Entwicklungs- und Erneuerungsperspektiven für das Stadtzentrum. Wohnungen, Dienstleistungsbetriebe, aber auch Freizonen für die Bevölkerung, wie Grünanlagen, Parks oder Plätze, können a priori ins Auge gefasst werden.

Erhaltung unüberbauter Zonen

Die Freizonen müssen Gegenstand einer echten Planung sein,

Verkehrsbedingungen für Fussgänger. Das Velo, das im Prinzip für Distanzen bis zu 3 km gut geeignet ist, stellt ein interessantes Verkehrsmittel dar, sowohl innerhalb der Gemeinde als auch zwischen den Agglomerationsgemeinden. Es besteht folglich ein Umsteigepotenzial zwischen dem motorisierten Privatverkehr und dem Fuss- oder Veloverkehr. Die Verbesserung der städtischen Verkehrswege, die Sicherheit und die Reduktion der Lärmimmissionen sind Planungsziele zur Förderung des Langsamverkehrs.

Die Qualität und Entwicklung der Wegnetze für Fussgänger und Velofahrer werden in der Festlegung der zukünftigen, im Rahmen der Gesamtrevision der Ortsplanung ins Auge gefassten Entwicklungssektoren berücksichtigt. Die Komplementarität zwischen Fuss- und Veloverkehr sowie den übrigen Verkehrsmitteln, aber auch Möglichkeiten für den Kombiverkehr Bahn/Velo sind zu fördern.

Entwicklung im Einklang mit dem öffentlichen Verkehr

Aufgrund ihrer zentralen Lage besitzt die Stadt Freiburg ein optimales öffentliches Verkehrsangebot, und der Freiburger Bahnhof bildet eine Schnittstelle für alle Ebenen des nationalen, regionalen und lokalen Verkehrs.

Die Festlegung der Nutzungen und der Dichte der Entwicklungssektoren berücksichtigt das Potenzial an öffentlichen Verkehrsteilnehmern und gewährleistet ein ausreichendes Bevölkerungsbecken für die Verbesserung ihrer Leistungen.

Im Allgemeinen können die Struktur und der Betrieb des Netzes sowie die Möglichkeiten, bestimmte Buslinien durch Tram- oder regionale Bahnlinien zu ersetzen, neu geprüft werden.

Lenkung des motorisierten Privatverkehrs

Die Hierarchie des Strassennetzes ist neu zu bewerten, insbesondere im Zusammenhang mit dem Lärmkataster. Die Rolle bestimmter Verbindungsstrecken zwischen den Hauptstrassen ist ebenfalls zu präzisieren. Die Reduktion der Lärmimmissionen in den Quartieren muss weitergeführt werden, um die dortige Lebensqualität zu verbessern. Darüber hinaus ist über die Aufwertung des urbanen Charakters der Hauptzugangsstrassen ins Stadtzentrum nachzudenken.

Die Stadt Freiburg besitzt einen guten Anschluss an das Nationalstrassennetz, doch diese optimale Erschliessung für den Privatverkehr ruft gewichtige Probleme hervor, hauptsächlich in Spitzenzeiten, in denen der Pendelverkehr das Stadtnetz überlastet. Das gegenwärtige Konzept, das bezweckt, die Bewohner und Kunden/Besucher gegenüber den Pendlern zu bevorzugen, ist zu verstärken.

Parkordnung

Die Auswirkungen des Parkierens auf die Qualität des städtischen Raums, insbesondere der öffentlichen Plätze, werden untersucht. Die Zahl der öffentlich nutzbaren Parkplätze ist beizubehalten, ihre Standorte sind jedoch neu zu evaluieren, um ein optimales Angebot, insbesondere für die Geschäfte, sicherzustellen. Die auf öffentlichem

Grund gelegenen Parkplätze für die Anwohnerschaft sind im Allgemeinen der Vignettenpflicht unterstellt. Dieses Prinzip wird auf alle Quartiere ausgedehnt, und die Möglichkeit, es auf gewisse öffentlich zugängliche private Parkhäuser auszudehnen, kann ebenfalls Gegenstand einer Überlegung sein.

Einbezug der grossen Unternehmen in die Parkplatzbewirtschaftung

Da es keine gesetzliche Grundlage gibt, um auf die Bewirtschaftung der vor dem Inkrafttreten der Parkplatzpolitik der Stadt gebauten privaten Parkhäuser Einfluss zu nehmen, braucht es Verhandlungen mit den öffentlichen Verwaltungen und den grossen Unternehmen, um den Pendelverkehr ihrer Beschäftigten zu reduzieren. Mobilitätspläne für Unternehmen sind beispielsweise Massnahmen, die man ins Auge fassen kann, und die Möglichkeit, solche Massnahmen in das Gemeindebaureglement aufzunehmen, ist zu prüfen.

Ortsbild und Landschaft

Die Ortsbild- und Landschaftsproblematik umfasst zwei einander ergänzende Aspekte, da sie zum einen das historisch gewachsene Ortsbild und zum anderen die natürliche Landschaft betrifft. Obwohl es sich um verschiedene Problemkreise handelt, gibt es wichtige funktionale und räumliche Beziehungen.

Betrachtung der Freizonen als Herausforderung

Die Zukunft der unüberbauten Zonen, wie des Torry-Hügels, der Saaneufer oder des oberen Schönbergs, deren Planung über den Perimeter der Stadt Freiburg hinausreicht, ist zu überdenken. Bei früheren Vernehmlassungen wurde der Wunsch nach städtischen Grünanlagen und Parks, die zur Erholung dienen, klar geäussert. Die Gesamtrevision der Ortsplanung evaluiert die Rolle, die den Schutz zonen, wie dem Ufer des Pérollessees, zu geben ist, und regelt gegebenenfalls die Frage der Zugänge und der Streckenführungen. Die ungeschützten Naturzonen, wie die Saaneufer im urbanen Umfeld, sind



Torry-Hügel.

ein wichtiger Bestandteil des Charakters der Stadt Freiburg. Die Gesamtrevision hat auch sie einzubeziehen und Nutzungen für sie vorzuschlagen.

Verbesserung des natürlichen Charakters der unüberbauten Zonen

Das Ziel, eine Erneuerung der Arten zu gewährleisten, und eine Verbesserung der Biodiversität sind ebenfalls in Betracht zu ziehen, zum Beispiel durch die Schaffung natürlicher Korridore zwischen verschiedenen Grünanlagen und baumbestandenen Plätzen.

Unterhalt und Einrichtung städtischer Plätze

Die Stadt Freiburg zählt zahlreiche Plätze verschiedener Grösse und Nutzung, hauptsächlich in der Altstadt. In den Quartieren, die sich in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts entwickelten, wurde diesem Aspekt allerdings keine grosse Aufmerksamkeit geschenkt, und die Gesamtrevision hat einerseits das Erneuerungspotenzial der öffentlichen Räume und die Möglichkeit oder Notwendigkeit einer diesbezüglichen Intervention zu behandeln, andererseits eine Aufwertung der privaten Räume mit öffentlicher Nutzung zu fördern.

Schutz und Entwicklung der Stadt

Die Überlegungen über das Ortsbild haben zu berücksichtigen, ob die in Betracht gezogenen Sektoren im geschützten oder im ungeschützten Teil der Stadt liegen. So erfordert die grosse Bedeutung der Freiburger Altstadt in städtebaulicher, kultureller und architektonischer Hinsicht eine ständige Aufmerksamkeit, um ihre Substanz und die Elemente, aus denen diese besteht, zu erhalten. Die augenblicklichen Regeln für den Umbau und die Renovierung von Gebäuden haben sich, was die angestrebten Ziele betrifft, nicht immer als sehr wirksam erwiesen, insbesondere aufgrund mangelnder Flexibilität, und die gesamten Vorschriften müssen neu evaluiert werden. Zudem sind die Möglichkeiten zur Intervention bei auffälligen Gebäuden abzuklären, deren Neunutzung ohne vollständigen Abriss und Wiederaufbau nicht möglich ist, oder

bei Zerstörungen durch höhere Gewalt.

Für die ungeschützten Sektoren der Stadt hat sich die Gesamtrevision der Ortsplanung mit den Massnahmen zu beschäftigen, die vorzusehen sind, um eine Qualitätsverdichtung der Zonen und die Wiederaufwertung von Quartieren oder Gebäuden zu fördern, deren Konzeption nicht mehr den heutigen Bedürfnissen entspricht.

Energie

Bei der Erlangung des Gütesiegels «Energistadt» hat sich der Gemeinderat verpflichtet, das Gemeindebaureglement mit einem eigenen Kapitel über den rationellen Energieverbrauch zu ergänzen und dem Reglement einen Gemeindeenergieplan beizulegen.

Verbesserung der Heizungsanlagen

Die Frage der Fernheizung wird bei der Gesamtrevision behandelt. Zudem werden im Gemeindeenergieplan und im Gemeindebaureglement Massnahmen gefordert, damit bei der Planung neuer Quartiere der Begriff «Ökoquartier» zum Tragen kommt, zum einen im Rahmen des Energiesparens, indem insbesondere der motorisierte Privatverkehr gedrosselt wird, zum anderen in Hinsicht auf den Gebrauch erneuerbarer Energien.

Beschränkung der Beleuchtung auf das Nötige

Die Beschränkung der Lichtverschmutzung im Zusammenhang mit der Aufwertung des Bauerbes und der Sicherheit der öffentlichen Räume ist zu behandeln, um die Restbeleuchtung zu reduzieren und auf die tatsächlichen Bedürfnisse einzuschränken.

Berücksichtigung der Strahlungen

Schliesslich ist die nichtionisierende Strahlung zu berücksichtigen, die hauptsächlich auf Mobilfunkantennen und Stromleitungen zurückzuführen ist, nicht nur bei der Ausscheidung neuer Bauzonen, sondern auch im Rahmen der Erstellung neuer Anlagen.

Gemeindebaureglement

Das Gemeindebaureglement wird vollständig revidiert, um es an

die Entwicklung der gesetzlichen Grundlagen und an neue Begriffe, wie die nachhaltige Entwicklung, anzupassen.

Verbesserung der Benutzerfreundlichkeit des Reglements

Auch wenn inhaltlich bestimmte Prinzipien beizubehalten sind, insbesondere in Sachen Kulturgüterschutz, muss die Form dieses Reglements überarbeitet werden. Insbesondere gilt es, zahlreiche interne Verweise, die Aneinanderreihung fast identischer Kapitel und verschiedene Vorschriften zu tilgen, die zusätzliche Planungen verlangen, um den Gebrauch des Reglements zu vereinfachen und seine Effizienz zu erhöhen.

Ablauf des Revisionsprozesses

Die Ziele der Gesamtrevision beruhen auf verschiedenen Vorarbeiten, die bei den an dieser Problematik interessierten Personen in Vernehmlassung gegeben wurden. So wurden insbesondere die Vertreter von Quartiervereinen, Berufsverbänden, Heimat- oder Naturschutzvereinigungen, politischen Parteien usw. (vgl. unten stehende Liste) eingeladen, sich zu äussern.

Auf dieser Grundlage erarbeitete eine interne Arbeitsgruppe der

Gemeindeverwaltung einen Vorschlag und unterbreitete diesen der Raumplanungskommission, die ihn evaluierte und ergänzte, bevor er vom Gemeinderat für rechtsgültig erklärt wurde.

Die hier kurz zusammengefassten Zielvorgaben werden der Bevölkerung zur Information und Vernehmlassung vorgelegt. Bemerkungen und Vorschläge können den bereits in den Prozess integrierten Quartiervereinen oder Berufsverbänden übermittelt werden, die sie an das Bauamt weiterleiten.

Anschliessend tritt die Raumplanungskommission regelmässig unter Beizug eines Stadtplaners zusammen, der den Auftrag hat, die verschiedenen zu behandelnden Themen vorzubereiten. Das darauf beruhende Dossier umfasst die Richtpläne für Bodennutzung, Verkehr, Ortsbild und Landschaft sowie Energie, einen erläuternden Bericht, ein Reglement und einen Zonennutzungsplan. Dieses Dossier wird den kantonalen Dienststellen ordnungsgemäss zur Vorprüfung vorgelegt.

Vor seiner Verabschiedung durch den Gemeinderat wird eine öffentliche Information organisiert, die der öffentlichen Auflage des Dossiers vorausgeht.

Institutionen und Personen, die für die Festlegung der Ziele der OP-Revision konsultiert wurden

Quartiervereine, Bewohner und Geschäftsleute
Politische Parteien
Vereinigung Pro Freiburg
Verkehrs-Club der Schweiz
Pro Velo Freiburg
Pro Natura Freiburg
WWF Sektion Freiburg
Heimatschutz
Mieterinnen- und Mieterverband, Freiburg
Freiburgischer Handels-, Handwerks- und Dienstleistungsverband
Freiburgische Industrie-, Dienstleistungs- und Handelskammer
Vereinigung der Grossverfeiler des Kantons Freiburg
Arbeitgeberverband des Kantons Freiburg
Wirtschaftsnetz Freiburg und Region
Touring-Club der Schweiz
Freiburg Tourismus
SIA, Sektion Freiburg
Architektengruppe SIA
Immobilienkammer Freiburg
Hauseigentümerverband Freiburg
Architekturforum Freiburg

Norbert Clément: une passion pour la crèche provençale

DES SANTONS À FRIBOURG

Magie de Noël
Santons et crèches de Provence

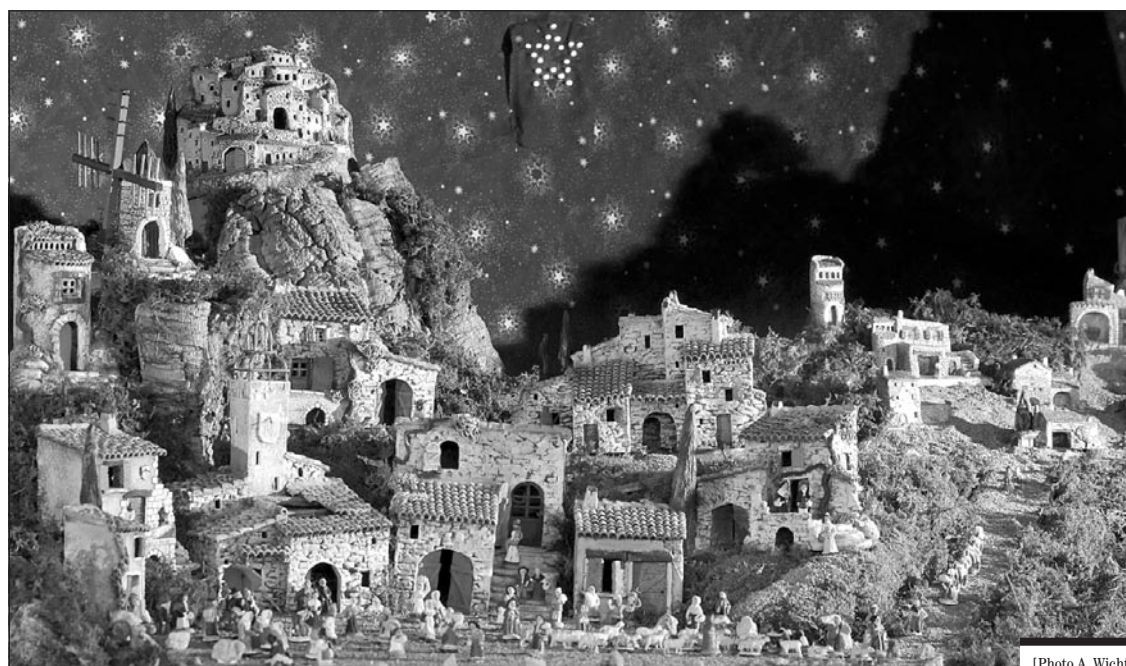
Si Noël est aussi une période chargée sur le plan commercial, heureusement l'esprit de la fête, ses origines et ses fondements demeurent. Cette fin d'année incertaine pour beaucoup et les défis de notre planète pourraient replacer le message d'espoir au cœur de nos pensées. Et si le mot chrétien signifiait à nouveau quelque chose, au quotidien?

En 1998, Norbert Clément a découvert les santons de Provence et s'est offert une crèche. Une étable, quinze personnages traditionnels à exposer dans un décor imagé ont pris le chemin de sa résidence secondaire à Sanary-sur-Mer. Le Noël suivant, piqué par les souvenirs du spectacle d'une crèche animée, Norbert double la figuration de sa scène. Il est sous le charme de cet artisanat régional qui le relie à son enfance fribourgeoise.

En 2001, sa collection est à Praroman, son domicile. Norbert crée un spectacle sons et lumières dans la salle paroissiale de son village. C'est une première et le succès est au rendez-vous. Familles, amis, voisins et enfants des classes primaires, ainsi que la joie de ces premiers spectateurs poussèrent alors Norbert à un développement de la pastorale des santons: un Noël revisité par les santonniers de Provence, avec l'accent du Midi et la couleur locale à l'odeur anisée.

Norbert construit son spectacle

D'expériences en découvertes, c'est toute la famille qui s'est mise au travail. Si son épouse Geneviève se sentait concernée par la mise en scène et les soins aux personnages, sa fille était de bon conseil pour les achats. Les deux fils ont été sollicités pour la construction des décors, des tréteaux et son frère pour la partie électrique.



[Photo A. Wicht]

C'est ainsi qu'en 2002 la crèche animée de Norbert était élaborée autour d'une trame connue, un vrai spectacle qui récolta spontanément 1500 francs de dons en faveur d'une école au Sri Lanka.

En décembre 2003, le plateau de la crèche fait 18 m². C'est au Théâtre de l'Arbanel, à Treyvaux, que l'Enfant Jésus s'établit pour charmer un public toujours plus émerveillé. Le montant de la collecte atteint cette fois plus de 4500 francs, partagés entre le Théâtre et l'Association ATD Quart-Monde. Cette générosité des visiteurs démontre que la magie de Noël fonctionne. Norbert sait dès lors que sa passion est partagée.

En 2004 et 2005, les santons de Norbert ont accueilli un public encore plus nombreux à la chapelle des Pères Rédemptoristes, à Matran. Grâce à cet engagement, près de 25000 francs ont été partagés entre diverses œuvres caritatives.

Les santons, messagers de Noël

Mais, la crèche provençale, charme aussi les spectateurs pendant une quarantaine de minutes.

Un travail de professionnel fait, bien sûr, dans l'esprit de Noël. La Nativité est toujours plus riche, le décor s'anime, le son, la lumière portent l'histoire. Ce ne sont pas moins de 350 santons, 320 animaux, 100 éléments architecturaux, ainsi que des accessoires pour un total de 800 éléments, à mettre en place pour les présentations.

En 2006, ce fut une escapade à Wittem, aux Pays-Bas, avec une traduction en néerlandais, dans une version courte. Puis le Marché de Noël à Montreux, en 2007, permit de finaliser le concept, pour le rendre encore plus vivant, plus cohérent, sans aucune concession mercantile. La Nativité sur scène, présentée avec les santons de Provence, est également valorisée par le travail tout à fait désintéressé de Norbert et de ses proches.

A Fribourg, en décembre prochain

C'est la salle polyvalente de l'école de la Vignettaz qui a été choisie cette année pour les représentations de ce spectacle bien rodé. La crèche sera exposée sous

le thème *Magie de Noël*. Les éclairages, les animations sont gérés par informatique. Les lumières d'ambiance ajoutent de la profondeur et du réalisme au décor. Ce conte de Noël, dans sa dernière version, dure 21 minutes. En introduction, des explications historiques, techniques, culturelles, ainsi qu'une démonstration de la fabrication d'un santon en terre d'argile enrichissent les séances qui débutent toutes les heures, de 14 à 17 h. Les spectateurs peuvent également découvrir la crèche en détail et rencontrer Norbert Clément, l'artisan de ces moments merveilleux.

Enfin, cinquante scènes de la Nativité montreront comment le miracle de Noël est partagé dans le monde. Des panneaux explicatifs complètent judicieusement le spectacle en présentant le travail et l'univers des santonniers de Provence. L'entrée à l'exposition est gratuite. Les représentations de la Pastorale des Santons débiteront le dimanche 7 décembre, pour se terminer le dimanche 4 janvier 2009. Pour les détails, consulter le site internet: www.magie-de-noel.ch

Une gestion saine des ressources et un meilleur urbanisme



FRIBOURG: AU CARREFOUR DES ÉNERGIES



Dans le domaine énergétique, Fribourg est depuis longtemps très active. Lancée dès 1998, la démarche entreprise par la Ville lui a permis de décrocher le label Cité de l'énergie en 2000 déjà, confirmé en 2004 et à nouveau pour 2007. Le suivi attentif de la consommation des bâtiments communaux, la politique volontariste en matière de mobilité et de recyclage des déchets ont été poursuivis. Le Fribourg du XXI^e siècle est en train de prendre un virage décisif avec le projet de Plan directeur de l'agglomération. Dotée des moyens indispensables, la ville sera ainsi en mesure de remplir sa mission de capitale par une gestion saine des ressources et un meilleur urbanisme.



Les bâtiments sous la loupe

Les bâtiments communaux font l'objet d'une comptabilité détaillée depuis 1999 grâce au logiciel *Enercompta* dont les résultats sont suivis systématiquement. L'évolution de chaque bâtiment est observée régulièrement et rigoureusement, et les investissements liés aux rénovations sont fondés sur cette analyse. Dans le but d'améliorer le bilan énergétique, la Ville est en effet très active dans les assainissements d'installations, notamment pour les installations de chauffage. En dix ans, la puissance de chauffage installée a été divisée par deux pour les bâtiments transformés. Il faut savoir aussi que la maîtrise de l'énergie fait partie des cahiers des charges des concierges, qui sont revus chaque année. Mais les efforts ne doivent pas se relâcher: la part des énergies renouvelables dans les installations thermiques est de 13% et l'objectif est d'atteindre les 20%. Les données de consommation d'*Enercompta* ont grandement facilité la préparation de la campagne européenne *Display®* (www.display-campaign.org). C'est ainsi que 12 bâtiments communaux ont été «étiquetés» afin de sensibiliser et informer les utilisa-

teurs et les citoyens sur leurs performances énergétiques. Une comparaison de ces performances est réalisée année après année. Une brochure a été distribuée dans les écoles et les bâtiments administratifs concernés pour expliciter la démarche et donner des conseils pratiques d'écogestes dans la vie de tous les jours. *Display®* a permis de visualiser la performance des bâtiments en matière de consommation d'énergie et de donner une meilleure visibilité du travail du service des bâtiments. Mais surtout, les utilisateurs sauront désormais comment changer leur comportement pour mieux préserver l'environnement, et sauront à qui s'adresser en cas de problème.

La bonne voie des déchets

Depuis l'introduction de la taxe au sac en 1998, le taux de recyclage des déchets n'a cessé de croître pour se situer entre 60% et 70%. En 2007, la part de déchets recyclés est pour la première fois supérieure à celle des déchets incinérés. Cela s'explique par l'augmentation de l'offre dans les points de récolte situés dans les quartiers et au dépôt communal des Neigles. La déchetterie centrale

de la Ville offre actuellement aux habitants la possibilité d'éliminer une multitude de déchets recyclables. Tous ces déchets sont acheminés vers des entreprises spécialisées qui se chargent de les éliminer correctement ou les utilisent comme matière première pour la production de nouveaux produits. Malgré ces efforts, la quantité totale de déchets progresse – un phénomène qui s'observe également dans toute la Suisse.

Eclairage public

Une récente étude évalue à 200 000 francs l'économie que la ville pourrait faire par année (sur

un demi-million) en revoyant l'éclairage de ses rues. Les mesures préconisées sont le remplacement des lampes à vapeur de mercure (blanches) par des lampes au sodium (jaunes), nettement moins gourmandes (57% des réverbères fonctionnent encore avec des lampes au mercure), la diminution de la puissance d'éclairage pendant la nuit et sur certaines artères, et la diminution de la hauteur des réverbères dans les quartiers résidentiels. L'étude a été soumise au Conseil général et un montant a été prévu pour sa réalisation.

Mobilité, tous concernés

La politique énergétique de la Ville de Fribourg est intégrée dans son Agenda 21 local, élaboré suite à une longue consultation publique. Ce catalogue comprend plusieurs actions qui ont trait à la mobilité, comme par exemple: promotion du vélo (création de pistes cyclables et de places de parc, projet de station vélo à la gare CFF), sécurisation et balisage des liaisons piétonnes dans et entre les quartiers, pédibus, etc.

La commune subventionne également des abonnements généraux réservables à la journée et offre un rabais pour l'achat d'un vélo électrique, bien pratique dans une



Vu le premier label *Cité de l'énergie* décerné le 29 septembre 2000, puis confirmé en 2004
Vu la décision du Conseil communal du 19 octobre 2007
Vu la décision de la Commission du Label du 27 novembre 2007
L'Association *Cité de l'énergie®* décerne pour la 3^e fois à la Ville de **FRIBOURG** le label *Cité de l'énergie* pour les résultats démontrables et exemplaires de sa politique énergétique

Fait à Fribourg, le 23 octobre 2008

Association *Cité de l'énergie®*
La Présidente: Cornelia Brandes

Office fédéral de l'énergie
Le Sous-directeur: Michael Kaufmann



Golf urbain. [Photo Fribourg Tourisme]

ville en pente comme Fribourg. Un concept Zone 30 a été planifié sur tout le territoire, dont la moitié est déjà réalisée. En interne, un plan de mobilité pour l'administration est en cours de réalisation, pour favoriser d'autres moyens de transports que la voiture des employés communaux. L'action «bike to work – à vélo au boulot» continue à faire des émules. Enfin, la ville montre aussi aux touristes sa préoccupation de la mobilité douce en inaugurant en 2008 le premier golf urbain, qui permet de combiner l'activité sportive à la visite à pied de la cité!

Mathieu Chenal

Le label *Cité de l'énergie®*

Le label *Cité de l'énergie* est décerné aux communes, grandes ou petites, réalisant un certain nombre d'actions efficaces dans les domaines suivants: aménagement du territoire et constructions, bâtiments et installations communales, approvisionnement et dépollution, mobilité et transports, organisation interne, information et coopération.

SuisseEnergie pour les communes

SuisseEnergie pour les communes est le programme d'encouragement de *SuisseEnergie* destiné aux communes désireuses de mener une politique énergétique cohérente et durable. Les communes actives peuvent devenir partenaires de *SuisseEnergie* pour les communes et bénéficier d'échanges d'expériences réguliers, de conseils, d'informations, de soutien financier ainsi que de la mise à disposition d'instruments d'application pratique.

Un théâtre pour distinguer les communes!

C'est en effet à Nuithonie, la salle de spectacle située à Villars-sur-Glâne, que le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a félicité les communes qui se préoccupent de mettre en œuvre une politique énergétique et climatique exemplaire. Celles-ci sont nombreuses: à la fin septembre 2008, près de 170 communes possédaient le label *Cité de l'énergie*. Lors de la journée suisse de l'énergie, le 23 octobre, pas moins de 63 communes ont reçu ou vu prolonger leur précieux diplôme pour 4 ans: 49 de Suisse allemande, 12 de Suisse romande et 2 du Tessin.

SuisseEnergie pour les communes
c/o Bio-Eco Sàrl – Rue du Prieuré
2 CH – 1304 Cossonay
Tél. 021 861 00 96
Fax 021 862 13 25
info@bio-eco.ch
www.citedelenergie.ch
www.suisse-energie.ch

Contacts

Maurice Egger
Architecte de Ville adjoint
rue Joseph-Piller 7, 1700 Fribourg
Tél. 026 351 75 22
Fax 026 351 75 19
maurice.egger@ville-fr.ch
www.ville-fribourg.ch

Conseiller *Cité de l'énergie*

Antonio Turiel
SEREC
Ch. de Mornex 3
1003 Lausanne
Tél. 021 311 24 64
Fax 021 311 24 70
turiel@serec.ch
www.citedelenergie.ch
www.suisse-energie.ch

Halle omnisports et deuxième patinoire

Depuis la conférence de presse du 20 août dernier, le projet de construction du SSSL est devenu une réalité sur le terrain.

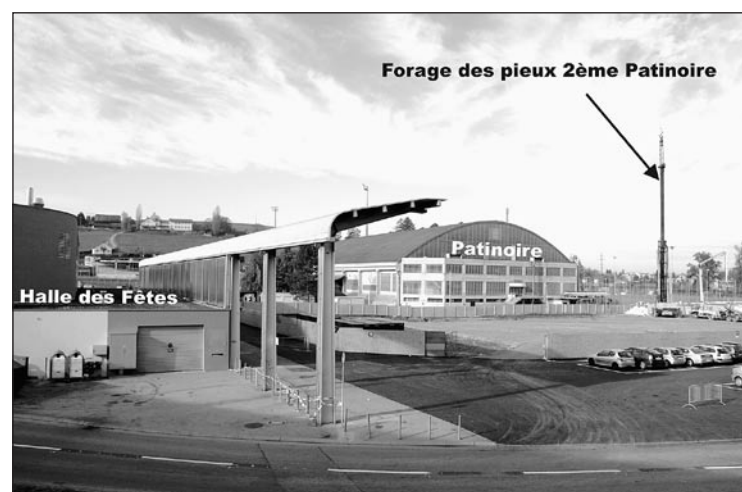
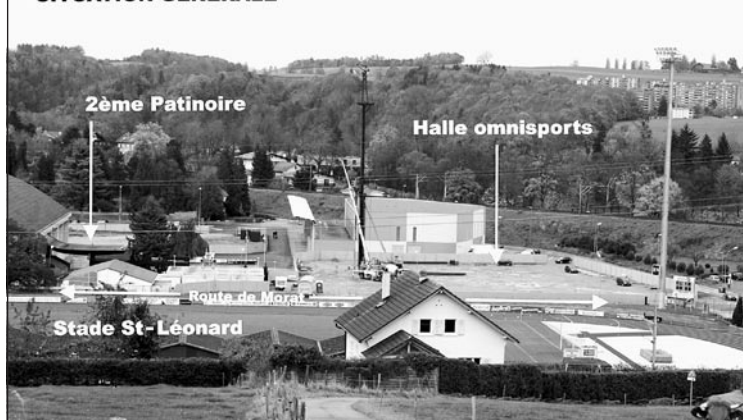
Les très nombreux passants (spectateurs lors de manifestations, automobilistes ou promeneurs) ont pu constater la présence d'une volumineuse machine à l'endroit où sera construite la halle omnisports. Comme le sous-sol de toute la zone

est chargé de tourbe, cet impressionnant engin met en place les pieux nécessaires à la stabilisation du futur bâtiment. Il en est de même pour la deuxième patinoire.

En fonction de l'état d'avancement actuel des chantiers, la durée probable des travaux s'évalue de la manière suivante:

- halle omnisports: 16 à 18 mois
- deuxième patinoire: 10 à 12 mois.

SITUATION GENERALE



Ce calendrier pourrait subir des adaptations en fonction des conditions météorologiques hivernales ou de tout autre impondérable survenant au cours des travaux.

Dès le début de l'année 2009, une webcam devrait être mise en place et permettre à tout un chacun

de suivre l'évolution de la situation sur le site.

Les milieux sportifs et le public se réjouissent d'ores et déjà de la concrétisation de ce projet permettant à la ville de Fribourg, sa région et au canton de se profiler comme centre de compétence de formation au niveau national.

Tout Fribourg à la soupe!

4^e ÉDITION DU FESTIVAL DE SOUPES

Au Festival de Soupes, la fête est au rendez-vous durant les deux semaines qui précèdent Noël. De nombreux bénévoles et artistes viendront se relayer dans le Kiosque de la place Georges-Python pour animer un temps de l'Avent chaleureux et fondé sur la solidarité.

Entre le 12 et le 25 décembre, le centre-ville de Fribourg vivra à nouveau au rythme du Festival de Soupes, organisé par *La Tuile*. Cette 4^e édition se déroulera, comme à l'accoutumée, dans un Kiosque à musique – chauffé et décoré –, mis à disposition par la Commune, l'un des principaux partenaires du projet.

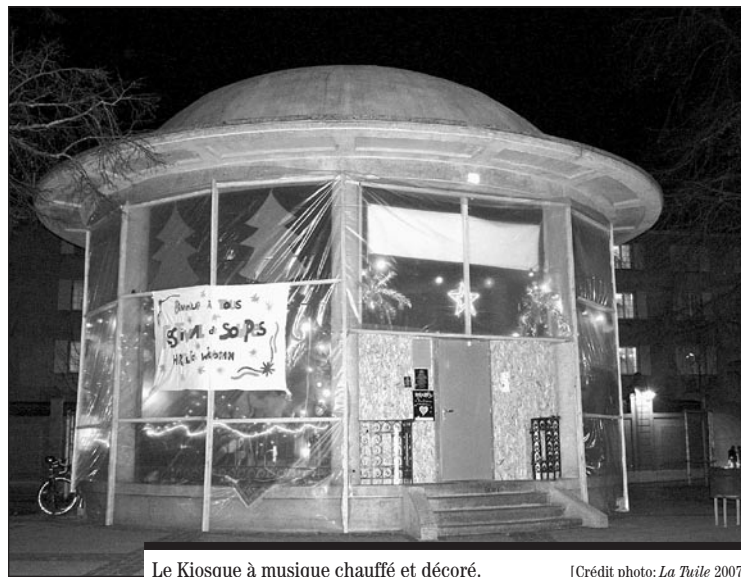
Chaque jour, dès 16 h, thé, café et vin chaud attendent le passant et, dès 18 h 30, une délicieuse soupe concoctée par une équipe de bénévoles est servie à un public nombreux et de toute classe sociale.

Depuis sa création en 2005, le Festival de Soupes a montré qu'il existait à Fribourg un désir de fêter Noël autrement, la période de fin d'année étant parfois difficile à vivre pour nos concitoyens moins favorisés et isolés socialement.

Directeur de *La Tuile*, Eric Mullener tient à souligner l'aspect festif de cette manifestation: «*Décloisonner la société durant quelques heures, voilà qui devrait offrir l'occasion de rencontres spontanées et conviviales, l'idée première de ce projet étant bien de lutter contre la solitude, qui s'exacerbe particulièrement en période de fêtes.*»

La Tuile au front depuis 1992

L'association *La Tuile* est active depuis plus de 15 ans dans le domaine de l'accueil d'urgence en ville de Fribourg; chaque année, 300 personnes sont hébergées, ce qui représente ainsi quelque 5500 nuitées. Si elle est attentive à l'existence de services touchant aux besoins fon-



Le Kiosque à musique chauffé et décoré.

[Crédit photo: La Tuile 2007]

damentaux (un toit, un lit, un repas), elle souhaite aussi s'engager au niveau citoyen, notamment en informant le public de ses constatations et en mettant à disposition des services liés à l'accueil et à l'hébergement. Ainsi, un appartement «accompagné» est ouvert depuis 2003, offrant à des personnes sans logement la possibilité de retrouver un toit et donc un domicile civil.

En outre, par le biais du Festival de Soupes, l'action de *La Tuile* génère un mouvement de solidarité entre les personnes bénévoles et celles qui viennent passer un moment au chaud et hors de la solitude. Là, il est également important de relever l'élan de nombreuses institutions, entreprises et particuliers qui, par leurs dons ou leur soutien financier, permettent au Festival d'exister.

80 litres de soupe par soir

Chaque soir, ce sont plus de 150 bols de soupe qui s'écoulent; soupe de chalet, à la courge, minestrone, selon le choix de l'équipe de bénévoles en place. D'ailleurs, chacun peut se retrouver tour à tour bénévole ou visiteur. Quelques té-

moignages du Livre d'Or du Festival sont éloquentes: «*Quelle bonne ambiance, on se sent comme chez nous! Vin chaud, soupe (hummm!), rencontres, le tout accompagné de très jolis airs d'accordéon!*»

Grâce à l'engagement de plus de 250 bénévoles, à la cuisine, au service et à l'animation, cet événement populaire permet de vivre un temps de Noël axé sur le partage et la convivialité, tout cela en musique, évidemment, vu que la présence d'artistes confirmés lors des soirées est un élément-clé du Festival.

Un 24 décembre différent...

Chaque année, le Festival tient à proposer de l'inédit. En 2006, c'était en invitant l'émission «Le Kiosque à musiques» de la RSR, qui s'est déroulée en direct depuis la salle du Phénix, le Kiosque étant trop petit pour permettre l'enregistrement. En 2007, le Festival servait de cadre à la soirée de remise du Prix du Social par la conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre aux Scouts fribourgeois.

Cette année, l'innovation touchera la soirée du 24 décembre. En effet, ce soir-là, pas de soupe, mais... un authentique repas de Noël, qui devrait combler les palais les plus exigeants.

Alors, durant le temps de l'Avent, n'hésitez pas: rendez-vous au Festival de Soupes. Ambiance garantie!

Festival de Soupes, Kiosque à musique de la place Georges-Python
Du 12 au 25 décembre (compris), 16 h – 22 h, ouvert jusqu'à minuit le 24 et le 25 décembre
Soupe – thé – café (gratuit)
Vin chaud (payant)
Repas de fête le 24 décembre
<http://www.la-tuile.ch/festival.html>

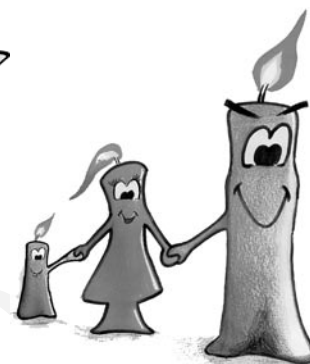
L'Association des Centres de Loisirs de Fribourg organise
(Centres de loisirs du Jura et du Schoenberg et la Maison de quartier de la Basse-ville)

L'Atelier Bougies

Du 3 décembre au 17 décembre 2008



Ville de Fribourg



Ouverture: me 14 h 00 – 18 h 30 Je-ve 16 h 00 – 18 h 30 Sa-di 11 h 00 – 18 h 30
Informations: 026 321 55 91 ou www.maison-quartier.ch

Le 20 décembre sur la place Georges-Python

«UN MILLION D'ÉTOILES»

Dans notre vie quotidienne, nous sommes tous témoins de la fragilisation des liens sociaux, de la diminution du niveau de vie et des conséquences qui en découlent. L'individualisme occupe une place de plus en plus importante dans notre société, alors que la solidarité perd du terrain. Afin de témoigner de l'importance de ces valeurs et d'exprimer le souhait et la volonté de se solidariser avec les personnes fragilisées, Caritas organise pour la quatrième année consécutive la manifestation «Un million d'étoiles».

Cette action de rue aura lieu le samedi 20 décembre, dès 16 heures, à la place Georges-Python, à Fribourg.



[R. Riedo]

Poser et allumer des bougies est un geste tout simple, un geste somme toute banal, un geste que chacun d'entre nous a déjà eu l'occasion d'effectuer. Mais le 20 dé-

cembre, la dimension symbolique est autre. Allumer une bougie devient un geste fort. Il témoigne de la volonté d'apporter son soutien aux personnes défavorisées et de trans-

former la place Georges-Python en lieu de recueillement, d'espoir et d'échange.

Pour apporter de la gaieté à cette manifestation, une touche musicale sera proposée par les chanteuses et chanteurs du chœur «La Chanson du Moulin», de Neyruz, dirigé par Philippe Savoy. Accompagnés de musiciens et de solistes, ils interpréteront la *Table fleurie*. Le concert aura lieu le 20 décembre, à 16h30, à l'église Saint-Michel.

Un simple geste peut représenter beaucoup. Invitation cordiale à toutes et à tous à venir écouter le concert, à poser sa bougie sur la place Georges-Python et à partager un moment de convivialité autour de thé et de biscuits.

Les Rendez-Vous Musicaux de la Saint-Nicolas

Eglise des Cordeliers
Samedi 6 Décembre 2008

9h00 La Maitrise de Fribourg
9h30 Ensemble vocal Mon Pays
10h00 Les Armaillis de La Roche
10h30 Choeur mixte Saint-Julien de Matran
11h00 Quadratuor
11h30 Ensemble vocal La Cantilène
12h00 L'Accroche-Choeur ensemble vocal Fribourg
12h30 Ensemble vocal Carmina
13h00 Choeur mixte Saint-Etienne de Belfaux
13h30 Choeur mixte de Praroman-Le Mouret
14h00 Quatuor du Bourg
14h30 Ensemble vocal Animato, Marly
15h00 Les Marmousets
15h30 Le Tsèrdziniolè de Treyvaux
16h00 Choeur mixte L'Harmonie d'Arconciel
16h30 Les Enchanteurs de Sainte-Thérèse

entrée libre

organisation :
L'Accroche-Choeur ensemble vocal Fribourg

avec le
soutien de

VALIANT

MANOR®
Fribourg

La pauvreté donne des frissons

CONTRE LA PAUVRETÉ
Secours d'hiver Fribourg
CCP 17-329-1

 www.secours-d-hiver.ch

Sportez-vous bien!

Remise des prix sportifs 2007 de la Ville de Fribourg

Le 11 octobre dernier – en présence des autorités locales et régionales et d'un public chaleureux –, au cours d'une sympathique manifestation à Forum Fribourg, durant la Foire de Fribourg, l'Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg a remis le prix de la Ville de Fribourg aux divers sportifs, d'un club de l'Union, ayant obtenu un titre de champion suisse au cours de l'année écoulée.

Ce fut l'occasion également pour M. Jean Bourgnicht, Conseiller communal, directeur des Sports, de saluer et de féliciter ces athlètes, tout en rappelant le sens que met la Ville dans l'attribution de ces distinctions: «En matière de politique sportive, l'une des missions de l'autorité est de veiller à maintenir et à favoriser la pratique sportive sous toutes ses formes, qu'elle soit déployée par des professionnels ou des amateurs. C'est pourquoi il est normal que les autorités de la Ville récompensent celles et ceux qui se distinguent particulièrement sur le plan national et qui, de par leurs succès, se font les ambassadeurs de notre cité.»

Quant au sport lui-même, il est et restera une inégalable école de vie et un puissant promoteur de santé: «S'il n'est pas dénaturé par le dopage, par la violence de certains hooligans ou par la trop grande puissance de l'argent, le sport est l'un des moyens les plus sûrs et les plus sains de favoriser l'épanouissement de la personnalité et le développement des aptitudes mentales et physiques de ceux qui le pratiquent. Il constitue un vecteur privilégié non seulement pour la santé, mais aussi pour l'acquisition des valeurs nécessaires à la cohésion sociale et au dialogue interculturel. Il ne fait aucun doute que tout sport, quel qu'il soit, constitue une école de vie qui allie excellente condition physique, technique parfaite, maîtrise de soi, esprit positif de compétition et création de liens d'amitié découlant d'une passion commune.»

Enfin, M. Bourgnicht rappela quelques-unes des grandes heures du sport à Fribourg en cette année 2008, particulièrement faste: «Au niveau des manifestations ou exploits sportifs en tant que tels, j'aimerais simplement citer les nouveaux succès de Fribourg Olympic qui, après le magnifique triplé en 2007, a poursuivi sur sa lancée en réalisant le doublé Coupe de la ligue et championnat. Quant au HC Fribourg Gottéron, tout le monde a encore en mémoire l'inoubliable succès en quart de finale contre Berne.

Et puis il y a eu, le 1^{er} mai, l'arrivée d'une étape du Tour de Romandie, qui fut un succès populaire retentissant; il y a eu aussi, le 1^{er} week-end d'août, les championnats suisses d'athlétisme, sans compter les manifestations plus traditionnelles que constituent les finales de la Coupe suisse de basketball et la course Morat-Fribourg, qui a fêté son 75^e anniversaire.

Sur le plan des infrastructures, le 20 août dernier restera longtemps gravé dans nos mémoires, puisque ce jour-là a été donné le 1^{er} coup de pioche du nouveau site sportif Saint-Léonard. Ainsi, la deuxième



[Photo Corinne Aeberhard]

piste de glace, qui devrait être inaugurée l'automne prochain, et la halle omnisports qui devrait être opérationnelle au printemps 2010, vont compléter l'offre sportive de notre ville et de son agglomération.

Tous ces événements démontrent à l'évidence que Fribourg s'est fait un nom en matière de sport et a acquis une place incontournable dans le monde sportif de notre pays.»



News

Dates à retenir pour les prochains cours de manager de club:

- 13.12.2008: Marketing

2009

Dates à retenir:

- 75 ans du FC Beauregard
- 125 ans de la Freiburgia



La minute sportive:

- Le cheval est dangereux devant, dangereux derrière et inconfortable au milieu.

Winston Churchill

- Le décathlonien est le généraliste des spécialités.

Antoine Blondin

Des habitudes à changer

FERMETURE DES ROUTES FORESTIÈRES

La loi fédérale sur les forêts de 1993 interdit la circulation des véhicules à moteur sur les chemins forestiers. Le canton de Fribourg a donc dû reprendre cette disposition légale dans sa loi cantonale sur les forêts en 1999. Le Conseil d'Etat a par la suite décidé de mettre en œuvre cette disposition fédérale.

Le Service des forêts et de la faune, en collaboration avec le Service des ponts et chaussées et les communes, ont jusqu'à la fin 2008 pour établir les procédures requises de légalisation de la signalisation et sa mise en place dans le terrain.

Comme toute nouvelle interdiction, nous sommes conscients que cette fermeture des chemins en forêt n'est pas populaire. Certaines habitudes jusqu'ici bien ancrées de-

Les balades en forêt, c'est plus sympa sans véhicule à moteur!



Ohne Motorfahrzeug ist spazieren im Wald viel angenehmer!

ront changer face à cette nouvelle situation. Les raisons qui ont amené à cette décision au niveau fédéral sont résumées ci-après:

- Assurer le plus de tranquillité possible à la faune sauvage, préserver le milieu forestier de dérangements réguliers.

- Permettre la promenade en forêt sans véhicule motorisé; promotion du rôle de détente et d'accueil de ce milieu pour la population.
- Faciliter l'exploitation forestière par l'engagement d'engins forestiers modernes en forêt, qui occupent souvent toute la largeur du chemin.

Toutefois, afin de permettre le stationnement des véhicules à l'entrée des forêts, des espaces de parking sont prévus à cet effet.

Les forestiers ainsi que les gardes-faune ont l'obligation de dénoncer les contrevenants, cela au même titre que la gendarmerie.

F. Schneider

Ingénieur forestier
du 1^{er} arrondissement

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7

Des Fürsten Zeitvertreib: Gedrechselter Pokal aus Elfenbein, 1. H. 17. Jh. (?)

Der Pokal, kürzlich in den Depots des Freiburger Museums für Kunst und Geschichte wiederentdeckt, gehört zu einer hoch entwickelten Kunstgattung, die zwischen dem 16. und 18. Jahrhundert hauptsächlich an den europäischen Fürstenhöfen blühte.

Das exotische, von geheimnisvollen Tieren (Elefanten) stammende Material war der Stoff für virtuose Schöpfungen, welche die Grenzen des technisch Möglichen ausreizten. Materialwert, Technik und die inhaltlichen Spekulationen, die mit den kühnen Formschöpfungen verknüpft wurden, lockten die Angehörigen der politischen und wirtschaftlichen Elite auf dieses Betätigungsfeld. Kaiser, Könige und unzählige Adelige in ganz Europa studierten die umfangreiche Fachliteratur zum Drechselhandwerk, beschäftigten begabte Lehrer und wurden selber Drechsler. Drechselarbeiten aus Elfenbein wurden in Kunst- und Wunderkammern gesammelt, wo sie sich bis heute erhalten haben.

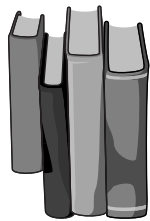
Der Kunsthistoriker Thomas Loertscher beschäftigt sich wissenschaftlich mit historischen Interieurs und Möbeln und betätigt sich als Berater für öffentliche und private Eigentümer von historischen Gebäuden, Kunst- und Antiquitätensammlungen. Er stellt das prächtige Objekt **am Dienstag, dem 9. Dezember 2008, 18.15 Uhr**, in der Serie «Entdeckungen von 6 bis 7» im Museum für Kunst und Geschichte Freiburg vor.



Gedrechselter Pokal aus Elfenbein,
1. H. 17. Jh. (?).

(© MAHF)

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

Die Deutsche Bibliothek zeigt sich in neuem Kleid

Kein Buch steht mehr an derselben Stelle! Die Bibliothek wurde für die Kundschaft «aufgelockert»:

- **Die Kinder- und Jugendabteilung** im selben Raum bietet dank Umstellen der Gestelle und Bilderbuchtröge mehr Platz, wirkt grösser und heller. Der Buchsektor für Kinder ist optisch von der Jugendabteilung abgetrennt.
- **Die jungen Erwachsenen** haben neu ihren eigenen Bereich, der in der Belletristikabteilung der Erwachsenen untergebracht ist.
- **Englische Bücher** wurden aufgestockt und sind mit mehreren Neuerscheinungen bereichert.
- **Romane für Erwachsene** sind wie vorher in alphabetischer Reihenfolge eingeteilt (allerdings vom Eingangsbereich her beginnend mit A, am Raumende abschliessend mit Z). Neue Gestelle lockern die Räumlichkeiten auf.
- **Neue Bücher** haben ihren Platz im Gang, unterteilt in Romane und Sachbücher
- **Sachbücher** findet man immer noch im Gang, allerdings wurde hier nach (neuen) Themenbereichen aufgeteilt.
- **Grossschrittbücher, Sagen und Heimatromane** sind neu ebenfalls im Gang untergebracht.
- **Für Schnupperkunden** bietet sich der beliebte Flohmarkt in der Gangmitte zum Stöbern an.
- **Nonbooks** (CDs, CD-ROMs und DVDs) werden weiterhin im Ausleihbereich angeboten.

Besuchen Sie die neu gestalteten Räumlichkeiten und entdecken Sie Unbekanntes! Hier eine kleine Auswahl unserer Neuanschaffungen für Erwachsene:

Romane

Joy Fielding, *Die Katze* – Hakan Nesser, *Eine ganz andere Geschichte* – Wolfram Fleischhauer, *Der gestohlene Abend* – Günther Grass, *Die Box* – Carsten Jensen,

Wir Ertrunkenen – Sam Savage, *Firmin, ein Rattenleben* – Adam Davies, *Goodbye Lemon* – Pollina Daschkowa, *Das Haus der bösen Mädchen* – Anne Holt, *Der norwegische Gast* – Ralf Isau, *Die Dunklen* – Heinrich Steinfest, *Maria-schwarz* – Daniel Silva, *Das Terrornetz* – Nicci French, *Bis zum bitteren Ende* – Silvia Roth, *Querschläger* – Frédéric Lenoir, *Das Orakel der Heilerin*.

Sachbücher

Daniel Goeudevert, *Das Seerosen-Prinzip. Wie uns die Gier ruiniert.* – Edith Flubacher, *Das gebrochene Gelübde. Mein Grossvater, der Priester* – A.M. Homes, *Die Tochter der Geliebten. Adoptionsschicksal* – Ute Karen Seggelke, *60 Jahre und kein bisschen weiser. 21 Frauen erzählen* – Peter Gruss, *Die Zukunft der Energie. Die Antwort der Wissenschaft* – Jean Ziegler, *Wie kommt der Hunger in die Welt* – Thomas Roth, *Russland. Das wahre Gesicht einer Weltmacht* – Wolf Schneider, *Speak German! Warum Deutsch manchmal besser ist* – Stefan Ulrich, *Quattro Stagioni. Ein Jahr in Rom...* und last but not least: *Das ZGB der Schweiz*.

Märlistunden 2008/2009: Jeweils an einem Freitag von 16.30 bis 17.15 Uhr an folgenden Daten: 28. November / 5. und 19. Dezember / 13. Februar / 6. März.

Deutsche Bibliothek Freiburg

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22

deubibfr@ville-fr.ch

www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Freitag
15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
Donnerstag 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

Vor Feiertagen wird um 17 Uhr geschlossen.

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Sur la plage de Chesil, de Ian MacEwan. Dans la pudique Angleterre d'avant la révolution sexuelle, deux jeunes gens s'aiment sincèrement et décident de se marier. Cependant, victimes de leur maladresse réciproque et de leur difficulté d'exprimer leurs émotions profondes, ils s'éloignent définitivement l'un de l'autre, après une nuit de noce non consommée. Un petit roman passionnant, qui apporte des éclairages intéressants sur la manière de concevoir l'acte amoureux, selon que l'on soit un homme ou une femme.

Voleurs d'encre, de Mateo-Sagasta. Au XVII^e siècle à Madrid, l'éditeur du premier tome des aventures de Don Quichotte attend que Cervantès lui livre la suite de son roman à succès. Or, il apprend qu'un fieffé gredin vient de publier une fausse seconde partie, un pastiche diffamatoire envers plusieurs personnalités politiques. L'éditeur fâché charge son employé Montemayor d'enquêter parmi les écrivains, leurs protecteurs et les Grands de la Cour d'Espagne, pour démasquer le responsable de ce plagiat.

Ce copieux roman policier historique capte l'attention dès le début, même si l'intrigue repose sur l'analyse d'œuvres de l'époque, ralentissant le rythme de l'énigme et révélant les lacunes de la culture littéraire classique du lecteur. On découvre à quel point cette grande littérature vénérée aujourd'hui s'inscrit dans son siècle de fureur et de turpitudes. Dans la réalité, Cervantès publiera le second tome de son Quichotte en 1615 et fera mourir son héros pour qu'on ne puisse plus le lui voler. Il décédera lui-même l'année suivante.

Derrière la porte, de Moka. Le jeune Damien vit avec sa belle-mère tyrannique. Sur une planche du grenier où il dort, il remarque un jour un cœur gravé dans le bois avec deux noms enlacés. Damien reconnaît le prénom d'une ancêtre de sa famille, à la mauvaise réputation. Piqué par la curiosité, il décide de mener son enquête, sans se douter que cette découverte va déclencher le pire cauchemar de sa vie. Suspense et frissons garantis! Moka propose un roman pour la jeunesse digne de *L'enfant des ombres* ou de *La chambre du pendu*.

Les accommodements raisonnables, de Jean-Paul Dubois. Paul doit quitter sa femme dépressive pour aller écrire un scénario à Hollywood. Là, il vit ou plutôt survit dans un univers étrange et superficiel, où se mêlent drogue, sexe et argent. Il rencontre Selma, sosie de sa femme, mais plus jeune... Nous retrouvons l'écriture à la fois comique, tragico-réaliste et délicate de Jean-Paul Dubois, ainsi que des thèmes qui lui sont chers, comme les relations troubles entre un mari et sa femme ou entre un fils et son père.

Exposition

Pop-art, peintures de Marco Villard. A voir jusqu'au 20 décembre.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau

www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h
Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

Öffnungszeiten während der Feiertage im Dezember 08/ Januar 09:

An folgenden Tagen bleibt die Bibliothek geschlossen: Mo., 8.12.08 / Mi., 24. bis So., 28.12.08 / Mi., 31.12.08, bis und mit Fr., 2.1.09.

M É M E N T O

CONCERTS

- **Bamberger Symphoniker**
dir.: Jonathan Nott; Sharon Kam (clarinette); œuvres de Weber, Strauss et Tchaïkovski; je 27 novembre, 20 h, aula Magna, Uni Miséricorde.
- **Des gars mineurs – jazz**
ve 28 novembre, 21 h, rest. des Tanneurs (pl. du Petit-Saint-Jean).
- **TIRAMISU – chœur de jazz vocal**
chants de Noël; ve 28 novembre, 20 h, église Saint-Jean.
- **L'Union Instrumentale de Fribourg**
concert de l'Avent; dir.: Olivier Neuhaus; di 30 novembre, 17 h, église du Collège Saint-Michel.
- **Alain Morisod & Sweet People**
je 4 décembre, 20 h, aula Magna, Uni Miséricorde.
- **Les Rendez-vous musicaux de la Saint-Nicolas**
ensembles vocaux de Fribourg et région; sa 6 décembre, de 9 h à 17 h, église des Cordeliers. (cf. p. 19).
- **L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
dir.: T. Kapsopoulos
– œuvres de Haendel et Vivaldi;
lu 8 décembre, 16 h, couvent de la Visitation.
– œuvres de Haydn et Charpentier; di 21 décembre, 16 h, église Saint-Jean.
- **L'Ensemble vocal De Musica**
dir.: Marc Bochud; œuvres de Poulenc et Rheinberger; lu 8 décembre, 18 h, église du Collège Saint-Michel.
- **Le Chœur du Collège Saint-Michel**
dir.: Philippe Savoy; Maurizio Croci (orgue); *Messe de Minuit* et Noëls traditionnels de Marc-Antoine Charpentier; ve 19 décembre, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- **L'Accroche-Chœur de Fribourg**
avec la participation de Chorège; concert de Noël; sa 20 décembre, 20 h, église du Collège Saint-Michel.
- **La Chanson du Moulin de Neyruz**
dir.: Philippe Savoy; *La Table fleurie*, d'André Ducret; sa 20 décembre, 16 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- **Rugo-Lavanchy-Girard-Thomas**
jazz, latin & funk; sa 20 décembre, 21 h, Café des Arcades (pl. des Ormeaux 1).

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- **Sébastien Breguet – violoncelle**
Merel Haug – harpe
œuvres de Fauré et Schumann; ve 28 novembre, 12 h 15.
- **Yuko Suzuki – piano**
œuvres de Santoro et Villa-Lobos; ve 5 décembre, 12 h 15.
- **Le quatuor de Saint-Etienne**
avec un quatuor de Messiaen; je 11 décembre, 19 h.
- **Quintette à vent et piano**
œuvres de Rossel et Poulenc; ve 12 décembre, 12 h 15.

- **L'Octeur Contretemps**
vernissage-brunch; di 14 décembre, 11 h; inscr.: 076 596 36 34.
- **Aline Glasson – flûte**
Laurence Herklots – piano
œuvres de Poulenc et Jolivet; ve 19 décembre, 12 h 15.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- **Girls in Hawaii**
je 27 novembre, 21 h.
- **Erik Truffaz et Malcolm Braff**
ve 28 novembre, 21 h.
- **Unexpect / Sebkh-Chott / Atomic Paracelze**
sa 29 novembre, 21 h.
- **Giants Sand**
di 30 novembre, 20 h.
- **Get Well soon / Hermann Düne / Port O'Brien**
ve 5 décembre, 21 h.
- **The Whip**
je 11 décembre, 21 h.
- **Mademoiselle K**
ve 12 décembre, 21 h.
- **Patent Ochsner**
ve 19 décembre, 21 h.
- **Sophie Hunger / The Young Gods / Barboze de chez Fior**
sa 20 décembre, 21 h.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- **José Barrense-Dias**
Canta Brazil; sa 29 novembre, 21 h.
- **Jam Session**
avec la section rythmique du Fribourg Jazz Orchestra; me 3 décembre, 20 h 30.
- **Bojan Z – piano solo**
sa 6 décembre, 21 h.
- **Michael Zisman Trio**
ve 12 décembre, 21 h.
- **Christophe Tiberghien Trio**
sa 13 décembre, 21 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

- **Les Ogres de Barback**
ve 28 novembre, 21 h.
- **Quai d'Oz**
classique alternatif; sa 29 novembre, 21 h.
- **S. ou la tentative d'être soi**
mise en scène: Muriel Imbach; je 4 décembre, 20 h 30.
- **Polar / Lapsus**
folk – chanson française; ve 5 décembre, 21 h.
- **The Tatianas / Private Garden / Spectacle**
indie rock – new wave; sa 6 décembre, 21 h.
- **Todos Destinos / Talco**
ska-punk-patchanka; di 7 décembre, 20 h.

- **War from a Harlots Mouth Yog / Tedh Secret**
full metal; ve 12 décembre, 21 h.
- **Cosmonautes Lunatiques / Peter Sarbach**
chanson française – cabaret lunatique; sa 13 décembre, 21 h.
- **High Fidelity: A Toys Orchestra**
indie rock – pop; je 18 décembre, 21 h.
- **DJs Chapi Chapi**
tubes du grenier; ve 19 décembre, 21 h.
- **Raspoutine smoked Band / DJ La Teuf**
rock balkanique; sa 20 décembre, 21 h.
- **Karaoke de Noël**
ma 23 décembre, 21 h.

LES CONCERTS DE L'AVENT

Eglise de Villars-sur-Glâne

- **Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne**
dir.: Philippe Morard; œuvres de Bacalov et H. Baeriswyl; di 30 novembre, 17 h.
- **Spectacle musical Nuit obscure**
François René Duchâble (piano) et Alain Carré (comédien); di 7 décembre, 17 h.
- **L'Ensemble musical La Fenice et Nuria Rial, soprano**
œuvres de Bach et Vivaldi; di 14 décembre, 17 h.
- **La Camerata Berne et Benjamin Schmid, violon**
œuvres de Vivaldi et Tchaïkovski; di 21 décembre, 17 h.

THÉÂTRE / THEATER

- **Bluthochzeit**
Schauspiel von Federico Garcia Lorca; Mitt., 10. Dezember, 20 Uhr, Aula magna Uni Miséricorde.
- **Les Musiciens de Brême fêtent Noël**
sa 13 (17 h) et di 14 décembre (15 h), Théâtre des Marionnettes (Derrière-les-Jardins 2).
- **Der Adventskalender**
Kindergeschichte ab 4 Jahren; mit Susi Fux; So., 14. Dezember, 11 Uhr und 14.30 Uhr, Kellerpoche, r. de la Samaritaine 3.

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

- **Clios le Bandit**
de Henry Bauchau; avec Olivier Havran; jusqu'au 7 décembre; je (19 h), ve et sa (20 h), di (17 h).
- **Hommage à Barbara**
par Véronique Mermoud; du 28 au 30 novembre et du 5 au 21 décembre, ve et sa (20 h), di (17 h).

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

- **Joyeux Noël**
de Bruno Druart; mise en scène: Véronique Overney; je 27, ve 28 et sa 29 novembre, 20 h 30.

LE BILBOQUET

Rte de la Fonderie 8b

- **Marc Donet-Monet présente ATTENTION**
humour; je 27, ve 28 et sa 29 novembre, 20 h 30.
- **Michèle Guigon: La vie va où?**
humour; sa 13 décembre, 20 h 30.
- **Le Bruit des Pierres**
avec le Guignol à roulettes; sa 20 (14 h et 17 h) et di 21 décembre (11 et 15 h).

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

- **SwissInfrasports**
1^{er} salon suisse des infrastructures de sports et de loisirs; du 4 au 6 décembre.

ESPACE NUTHONIE

- **Annemarie**
de René Zahnd; par la C^{ie} T2; du 26 au 29 (20 h) et le 30 novembre (17 h).
- **Corps à Cordes**
humour; de et par Le Quatuor; ve 5 décembre, 20 h.
- **Genesis**
tout public dès 5 ans; par le Meridiano Teatret; sa 6 (11 et 15 h) et di 7 décembre (11 et 15 h).
- **Toot Ouïe**
théâtre musical; me 10 (17 h), sa 13 (11 et 17 h) et di 14 décembre (11 et 15 h).
- **Le Jeu de l'Amour et du Hasard**
de Marivaux; je 11 décembre, 20 h.
- **Heimat**
par la C^{ie} Karine Jost; je 18 et ve 19 décembre, 20 h.

ESPACE PERTUIS

Grand-Fontaine 36

- **Kilims et autres tissages d'Anatolie**
avec Henriette Muheim; du 27 novembre au 7 décembre, 15 h – 19 h 30.
- **Lakmini danse le Bharata natyam**
ve 19 décembre, 20 h.

ESPACE FEMMES

Rue Hans-Fries 2

- **Ateliers santé:**
 - **La ménopause**
avec Tatjana Barras-Kubski; ma 2 décembre, 14 h.
 - **Enceinte? Tout ce que vous devez savoir... ou presque**
avec Valentine Jaquier, sage-femme; ma 9 décembre, 14 h.
 - **Prévenir le diabète**
avec Thérèse Jordan; ma 16 décembre, 14 h.

CINÉMA

- **Sur les traces de la martre, de la fouine et de l'hermine**
d'Eric Dragesco; je 27 novembre, 18 h 30, auditoire de biologie végétale, Uni Pérolles.

M É M E N T O

• Cinéplus Club:

- **Be kind, rewind**
de Michel Gondry; du 30 novembre au 2 décembre, 18 h, cinéma Corso (Pérolles 15).
- **Il viaggio di Capitan Fracassa**
di Ettore Scola; me 3 décembre, 19 h 30, salle de cinéma 2029, Uni Miséricorde.

• Cinébrunch:

- **La Mère**
d'Antoine Cattin; di 14 décembre, 11 h, cinéma Rex (Pérolles 5).

EXPOSITIONS

- **Marie-Claude Purro, Bertrand Kurzo et Georges Schaller – peinture**
jusqu'au 30 novembre, Résidence des Chênes.

• **Swiss Graphic Design A4 Award 2008**

jusqu'au 30 novembre, Musée Gutenberg (pl. Notre-Dame 16).

- **Jacqueline Gandubert – aquarelles**
jusqu'au 24 décembre, galerie l'Eclaircie (r. Saint-Nicolas-de-Flüe 8).

- **Crèches napolitaines**
du 6 décembre au 4 janvier 2009, CO de Pérolles.

- **Nicolas Ruffieux et Jacques Biolley**
peinture, sculpture, dessin; jusqu'au 12 décembre, Galerie de la Cathédrale.

- **Soyez résolu de ne plus servir et vous voilà libres**
peinture & vidéos; du 13 décembre au 25 janvier 2009; Centre Fri-Art (Petites-Rames 22).

• **Gilles Rotzetter: Slanted & Enchanted**

du 13 décembre au 25 janvier 2009, Centre Fri-Art (Petites-Rames 22).

- **Marco Villard – Pop Art**
jusqu'au 20 décembre; Bibliothèque de la Ville, r. de l'Hôpital 2.

- **Lithographies de Jacques Rime, peintre animalier**
jusqu'au 11 janvier 2009, Espace Guintzet – Home médicalisé de la Sarine.

• **Sabine Hofkunst – Rêves, trouvailles et jeux de mots**

jusqu'au 25 janvier 2009, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle (r. de Morat 2).

- **Affiches originales de Jean Tinguely et de Niki de Saint Phalle**
jusqu'au 31 janvier 2009, passage expo – Hôpital cantonal.

• **Fribourg s'affiche / Freiburger Plakate**

jusqu'au 28 février 2009, BCU (r. Joseph-Piller 2).

- **Dino, Mammouth & Co**
jusqu'au 1^{er} mars 2009; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• **A la table de Dieu et de leurs excellences**

L'orfèvrerie dans le canton de Fribourg entre 1550 et 1850; jusqu'au 15 mars 2009, MAH (r. de Morat 12).

- **Hermine et Belette**
jusqu'au 26 avril 2009, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Collections Bible + Orient

jusqu'au 31 mai 2009, Uni Miséricorde, salle 4219; chaque dimanche, de 11 à 13 h.

CONFÉRENCES

• **Art et pouvoir**

avec Jean-Damien Fleury et le collectif Charlatan; ma 2 décembre, salle A 230, Uni II Pérolles.

• **La bécasse: une inconnue se dévoile**

par François Estopey; me 3 décembre, 20 h 15, café du Jura (rte du Jura 20).

• **Le gisement de Howe Ranch au Wyoming: un cimetière à dinosaures?**

avec Jacques Ayer; me 10 décembre, 20 h, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• **Café scientifique: Le CO₂ un problème? Et quelles solutions?**

avec André Strasser et Titus Jenny; ve 12 décembre, 18 h, Le Nouveau-Monde (Ancienne Gare).

• **Le commencement du monde**

avec Jean-Cl. Guillebaud; je 18 décembre, 20 h, auditorio B, Uni Miséricorde.

• **Hormonaktive Stoffe**

Bedeutung für Menschen, Tiere und Ökosystem; mit Felix Althaus; Do., 18. Dezember, 18.30 Uhr, Hörsaal für Pflanzenbiologie, Uni Pérolles.

• **Thé ou café? L'argenterie et les nouvelles boissons à la mode au XVIII^e siècle**

avec Ivan Andrey; di 21 décembre, 11 h, Musée d'art et d'histoire (r. de Morat 12).

DIVERS

- **Dîner dans l'obscurité – Blind Diner**
du je 27 au di 30 novembre, 18 h, Musée Gutenberg (pl. Notre-Dame 16); rés.: 026 347 38 28.

- **Concert-spectacle des aînés MDA**
avec la chorale, l'orchestre de chambre, le groupe de danse et le Théâtre des 4 heures; ve 28 novembre, 20 h, salle du CO de Jolimont.

• **Saint Nicolas au fil du temps ... et des rues du Bourg**

visite féerique avec Vera Condé, ve 28 novembre, 5 et 12 décembre (18 h), sa 29 novembre (10 h) et 6 décembre (14 h). Départ: pl. du Petit-Paradis.

• **Fribourg-Centre accueille la Fondation Saint-Louis**

atelier artisanal, animations; jusqu'au 29 novembre, mall de Fribourg-Centre (av. de la Gare).

- **Concours national de danse**
pour non-licenciés; sa 29 novembre, dès 18 h 30, salle de la Grenette.

• **Marché de Noël**

sa 29 (10 à 20 h) et di 30 novembre (10 à 18 h); Vieille-Ville, ancienne Caserne.

• **ContEchange**

contes de l'hiver et légende de Saint Nicolas; avec Nancy Giovannini; me 3 décembre, 15 h, Bibliothèque LivrEchange (av. du Midi 7).

• **Veillée de contes**

avec Yussuf Koné et Charles Ridoré; ve 5 décembre, 20 h, Bibliothèque LivrEchange (av. du Midi 7).

• **Fête de la Saint-Nicolas**

Flânez à travers le marché, assistez au cortège traditionnel et laissez ressurgir vos rêves d'enfant! Fête populaire, cortège (17 h) et marché, sa 6 décembre.

• **Santons et crèches de Provence**

spectacle sons et lumières; les 7, 8, 13, 14 et du 20 décembre au 4 janvier 2009; horaire: 14, 15, 16 et 17 h, halle polyvalente de la Vignettaz. (cf. p. 15)

• **Contes pour enfants**

avec Caroline; dès 4 ans; ve 12 décembre, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).

• **Confection de pots-pourris de plantes aromatiques**

avec Monique Progin; sa 13 décembre, 9 h (all.) et 11 h, pavillon du Jardin botanique.

• **Séances du Conseil général de la Ville de Fribourg**

ma 16 et me 17 décembre, 19 h 30, salle de l'anc. Maison de Justice (r. des Chanoines 1).

• **Camp de ski et de snowboard de Noël au Lac-Noir**

avec Benjamin Cuche; pour jeunes de 7 à 16 ans; du 27 au 31 décembre; inscr.

jusqu'au 16 décembre:
www.essfribourg.ch/contact.php

SPORT

• **Marathon de Fribourg: Tournoi international d'escrime à l'épée par équipes**

sa 6 (dès 13 h) et di 7 décembre (dès 9 h), salles de sport du CO de Pérolles.

• **Hockey sur glace:**

– **Fribourg-Gottéron – HC Ambri-Piotta**

ve 28 novembre, 19 h 45

– **Fribourg-Gottéron – ZSC Lions**

ve 5 décembre, 19 h 45

– **Fribourg-Gottéron – EV Zug**

ve 12 décembre, 19 h 45

– **Fribourg-Gottéron – HC Lugano**

ma 23 décembre, 19 h 45

patinoire Saint-Léonard.

• **Basketball:**

LNA:

– **Benetton Fribourg Olympic – Starwings Basket Basel**

sa 29 novembre, 17 h 30

– **Elfc Fribourg – Troistorrents**

di 7 décembre, 16 h

– **Elfc Fribourg – Sierre Basket**

sa 20 décembre, 17 h 30

– **Benetton Fribourg Olympic – SAV Vacallo Basket**

sa 13 décembre, 17 h 30

LNB:

– **Académie Fribourg Olympic – Zürich Wildcats**

sa 29 novembre, 14 h 30

– **Académie Fribourg Olympic – Lucerne Lions**

sa 13 décembre, 14 h 30

salle de Ste-Croix.

Les gagnants du concours
N° 247 1/10

En séance du Conseil communal du lundi 3 novembre 2008, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 247. La réponse à donner était: «Notre-Dame».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: M. Bruno Jungo

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: M. Nicolas Renevey

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: M^{me} Margret Baumgartner

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

4^e prix: M^{me} Liliane Roulin

gagne un bon pour une fondue dans le train rétro «La Gruyère» d'une valeur de 42 francs.

5^e prix: M^{me} Jacqueline Corno

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.